

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE CYCLOPEDIA UNIVERSEL

Journal d'Illustrations

Paraissant toutes les semaines

ART, SCIENCES VOYAGES, SPORT, MODES, HUMOUR

24 PAGES DE GRAVURES

5 cts.

LE NUMERO

DÉPOT GÉNÉRAL

1560 RUE NOTRE DAME

En face du Palais de Justice.

MONTRÉAL



Vol. II - No. 18

Samedi, le 18 Juillet 1896



A NOS LECTEURS.



A la demande d'un grand nombre de ses lecteurs, **Le Cyclorama Universel** commencera la semaine prochaine la publication d'un roman des plus émouvants. Pour ne pas diminuer l'intérêt de sa publication et le nombre de ses gravures, les éditeurs du **Cyclorama**, ont décidé de supprimer sa couverture en couleur et de porter de 24 à 32 les pages de chaque numéro, sans augmentation du prix du numéro qui restera à 5 cents.

Le premier roman de la série qui publiera le **Cyclorama** est

La Femme en Blanc

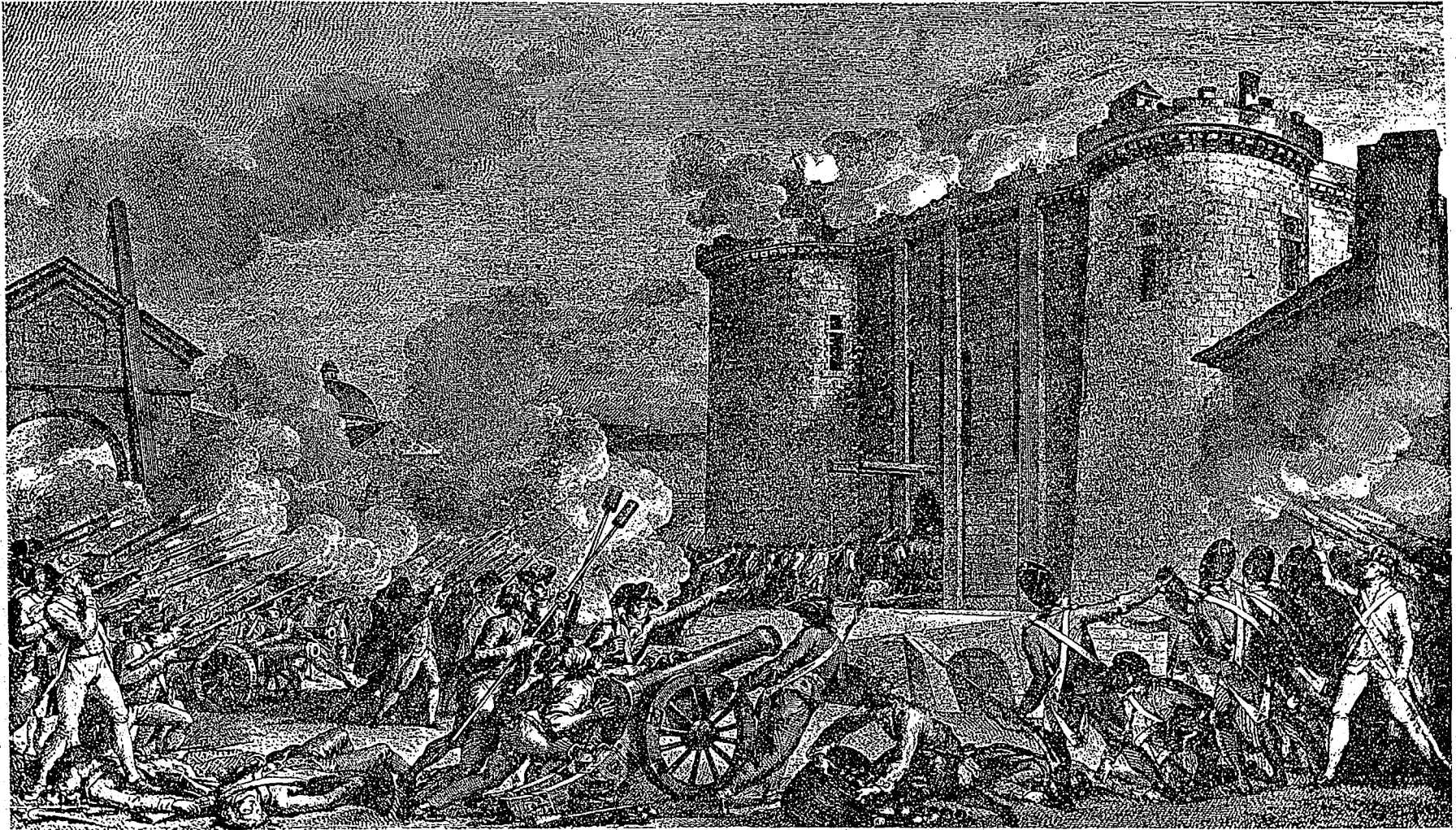
DE WILKIE COLLINS

Ce roman d'un intérêt extraordinaire est l'un des plus émotionnants qui aient été publiés jusqu'à ce jour.

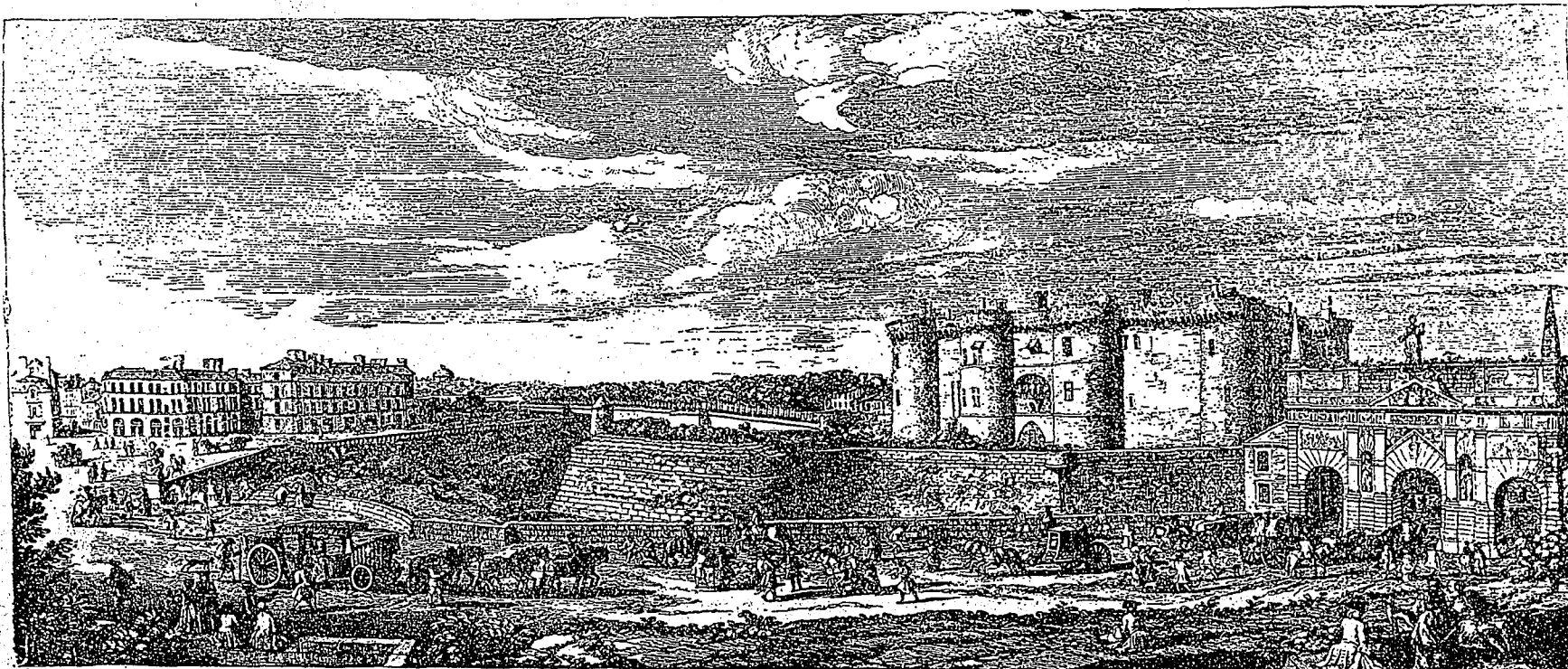
La forme singulière de l'œuvre, qui donne à **La Femme en Blanc** cet intérêt spécial de réalité poignante qu'offrent les drames où la vérité semble luire tout-à-coup et où les ténèbres se refont à l'heure même où l'on croit la saisir, suffirait à expliquer l'immense succès de cette œuvre.

Enfin, des illustrations dues aux meilleurs artistes accompagnent ce remarquable roman et ajouteront encore à son intérêt.





14 Juillet 1789 — La prise de la Bastille. *(D'après une gravure de l'époque.)*



LA BASTILLE EN 1789.

Porte St. Antoine.

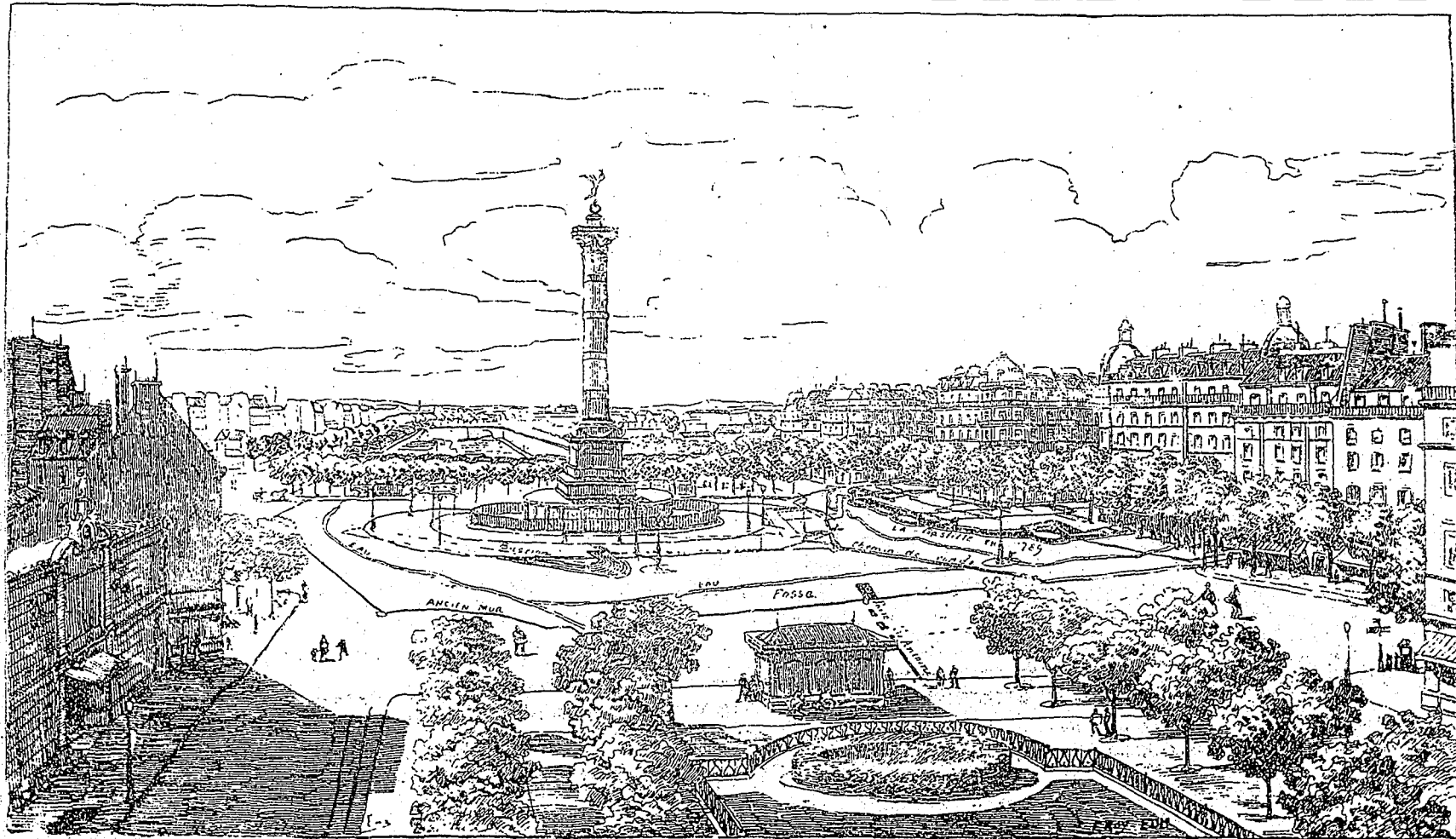
LA PRISE DE LA BASTILLE.

La Bastille fut construite en 1370 par le roi Charles V pour servir de forteresse et de prison d'Etat, destination qu'elle garda jusqu'en 1789. Nous ne ferons pas la description de son aspect si connu, et que nos gravures reproduisent, du reste, fidèlement. Ses cellules qu'il ne faut pas confondre avec ses cachots étaient des chambres de forme octogone voutées en dôme avec une grande cheminée et une fenêtre à laquelle on arrivait par trois marches d'un pied chacune. Ces fenêtres percées dans un mur de dix pieds d'épaisseur étaient gar-

nies de plusieurs grilles et quelque fois cachées au dehors par un soufflet en bois. Un chassis vitré les fermait à l'intérieur. Ces chambres avaient 10 à 13 pieds de côté et autant de hauteur.

Pelissery, qui fut enfermé à la Bastille pendant sept ans a écrit ceci : "Pendant les sept années que j'ai passées à la Bastille, je n'y avais point d'air pendant la belle saison ; en hiver on ne me donnoit pour réchauffer ma chambre glaciale que du bois sortant de l'eau. Mon grabat était insupportable, et les couvertures en étaient sales, percées de vers. Je buvais ou plutôt je m'empoisonnais d'une eau puante et corrompue. Quel pain et quels aliments on m'apportait ! des chiens

affamés n'en auraient pas voulu. Aussi mon corps fut-il bientôt couvert de pustules, mes jambes s'ouvrirent, je crachai le sang et j'eus le scorbut. Les cachots ne recevaient l'air et le jour que par un soupirail. En hiver, ces caves funestes sont des glaciers, parce qu'elles sont assez élevées pour que le froid y pénètre ; en été ce sont des poêles humides où l'on étouffe parce que les murs sont trop épais pour que la chaleur puisse les sécher. Il y en a une partie, et la mienne était de ce nombre, qui donnent directement sur le fossé où se dégage le grand égout de la rue Saint-Antoine. Il s'en exhale une infection pestilentielle qui, engouffrée dans ces boullins qu'on appelle chambres, ne se dissipe



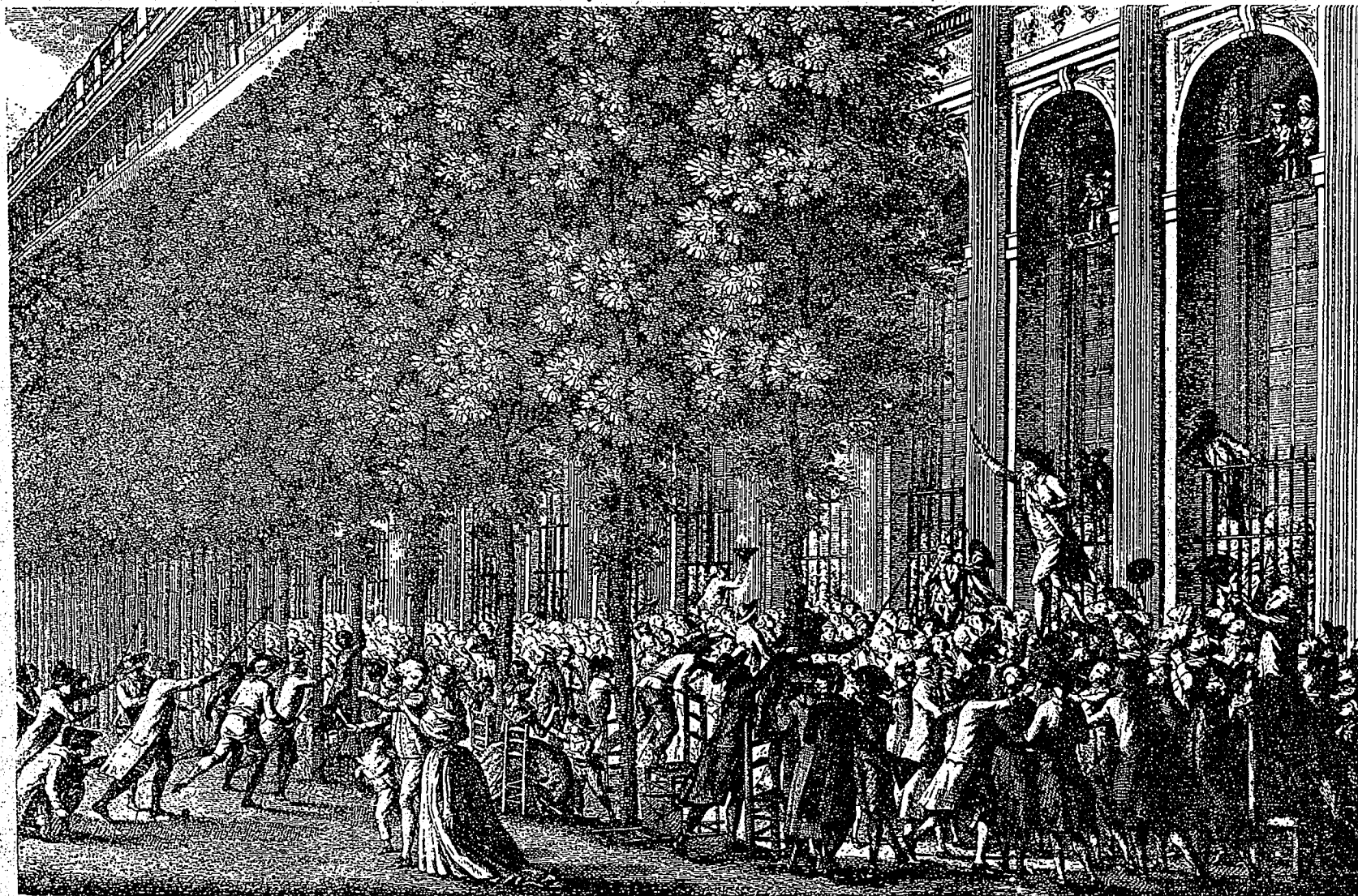
1896—La Colonne de Juillet, avec un plan montrant l'emplacement de la Bastille en 1789.

que très lentement. C'est dans cette atmosphère qu'un prisonnier respire. C'est là que pour ne pas étouffer entièrement il est obligé de passer les nuits et les jours, collé contre la grille intérieure du spirail par lequel coule jusqu'à lui une ombre de jour

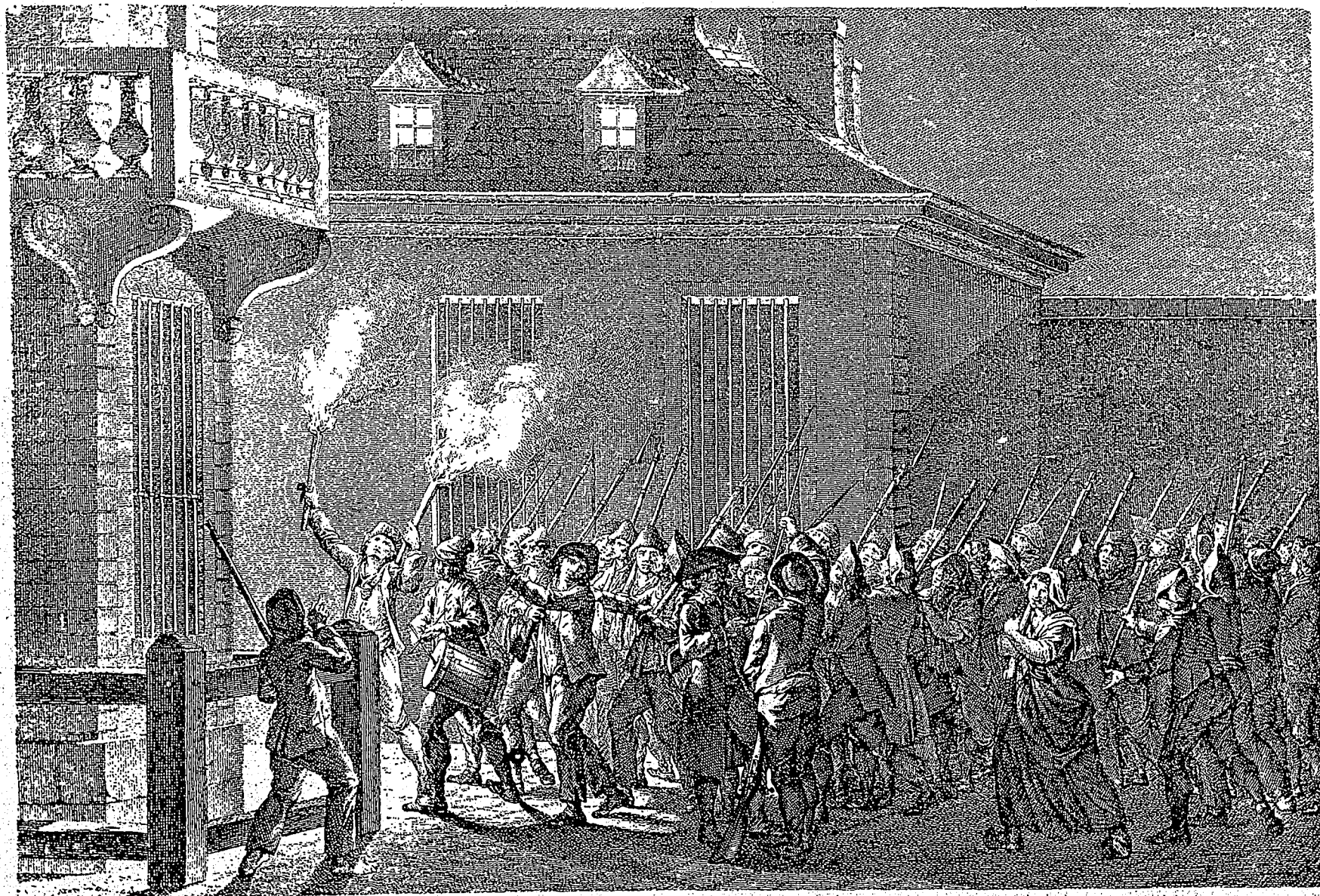
et d'air ; mais il ne réussit bien souvent qu'à augmenter autour de lui la fétidité qui le suffoque." Tous les prisonniers n'étaient pas traités avec autant de rigueur, mais les souffrances de la plupart des prisonniers d'Etat et des hommes du peuple et

l'aspect sinistre de la Bastille avait créé à cette prison une légende sinistre.

Aussi devait-on s'attendre à la voir en butte aux attaques de la population parisienne, dès les premiers jours de la Révolution.



12 Juillet 1789—Camille Desmoulins au Palais-Royal. (D'après une gravure de l'époque.)



Le peuple gardant Paris, dans la nuit du 12 au 13 Juillet 1789.

Le mouvement qui devait amener sa chute, commença dès le 23 juin 1789. La fameuse séance du serment du jeu de Paume (20 juin 1789), avait exalté la population parisienne et le gouvernement appela en toute hâte de nombreuses troupes autour de la capitale. Pour donner une excuse à cet énorme déploiement de force, il fallait le motiver par un apparent besoin de protection à l'égard de Paris. Voici ce que l'on imagina : On sema le bruit qu'un riche et honnête manufacturier du faubourg Saint-Antoine, nommé Réveillon était un accapareur qui affamait le peuple. La police laissa circuler dans les rues une bande de vauriens soudoyés qui promenant l'effigie du brave homme, organisa une émeute ; elle éclata le 23 juin. L'autorité attendit que le pillage fut chose consommée pour réprimer l'émeute ; onze gardes-françaises refusèrent de tirer sur le peuple et furent pour ce motif envoyés à la prison de l'Abbaye. La nouvelle étant répandue le 30 juin que ces soldats devaient être transférés à Bicêtre, lieu destiné à de vils scélérats, la foule se rendit à la prison, en brisa les portes et dévint les soldats.

À Versailles la Cour poussait le roi aux moyens violents, le ministre Necker qui désapprouvait cette politique reçut le 11 juillet l'ordre de quitter la France.

La nouvelle du renvoi du seul ministre qui eut des amitiés parmi le peuple est répandue le 12 à midi dans le Palais-Royal. Le jardin se remplit de groupes discutant à voix basse. Tout à coup un jeune homme est porté sur une table et s'écrie d'une voix pleine de larmes, d'angoisses et d'ardeur :

“Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre, j'arrive de Versailles ; M. Necker est renvoyé ; ce renvoi est le tocsin d'une Sainte-Barthélemy de patriotes : ce soir tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armées, et prendre une cocarde pour nous reconnaître.”

C'est Camille Desmoulins.—Il est couvert, d'applaudissements. Comme on discute la couleur de la cocarde, il s'écrie de nouveau :

“Amis le signal est donné : Voici les espions et les satellites de la police qui me regardent en face. Je ne tomberai pas vivant entre leurs mains...”

Il tire deux pistolets de sa poche et ajoute :

“Que tous les citoyens m'imitent.”

Il descend, on l'embrasse, on le protège, et la foule se partage un ruban vert qu'on lui a apporté.



CAMILLE DESMOULINS—Journaliste et Conventionnel, né en 1762; guillotiné le 5 Avril 1794.

Le tocsin sonne dans chaque paroisse. Les habitants se réunissent, se forment en compagnies qui élisent leurs chefs ; comme les armes manquent on en prend contre reçu chez les armuriers et on désarme le guet volontairement impuissant à assurer la paix civile ; on court délivrer les prisonniers politiques, on élève des barricades, et on emmagasine en lieu sûr des vivres, des munitions.

Dès six heures du matin, le peuple de Paris organisé de son propre mouvement, occupe et garde militairement la ville où siègent en permanence les anciens électeurs devenus désormais les maîtres de la capitale,

À deux heures l'organisation était complète, à minuit Paris avait 100,000 défenseurs arborant la cocarde tricolore.

Le prévôt des marchands, M. de Flesselles avait refusé des armes aux parisiens ; le 14 juillet au matin, la foule envahit l'Hotel de Ville et accuse le prévôt de trahison. Le prévôt se défend avec un esprit et une fermeté qui causent une impression profonde ; malheureusement la foule ne peut l'entendre ; elle le menace et l'injurie de loin ; la canonnade l'affole plus encore et la vue de ses blessés et de ses morts qu'on rapporte tourne sa folie en rage aveugle ; elle pousse des cris de mort contre Flesselles.

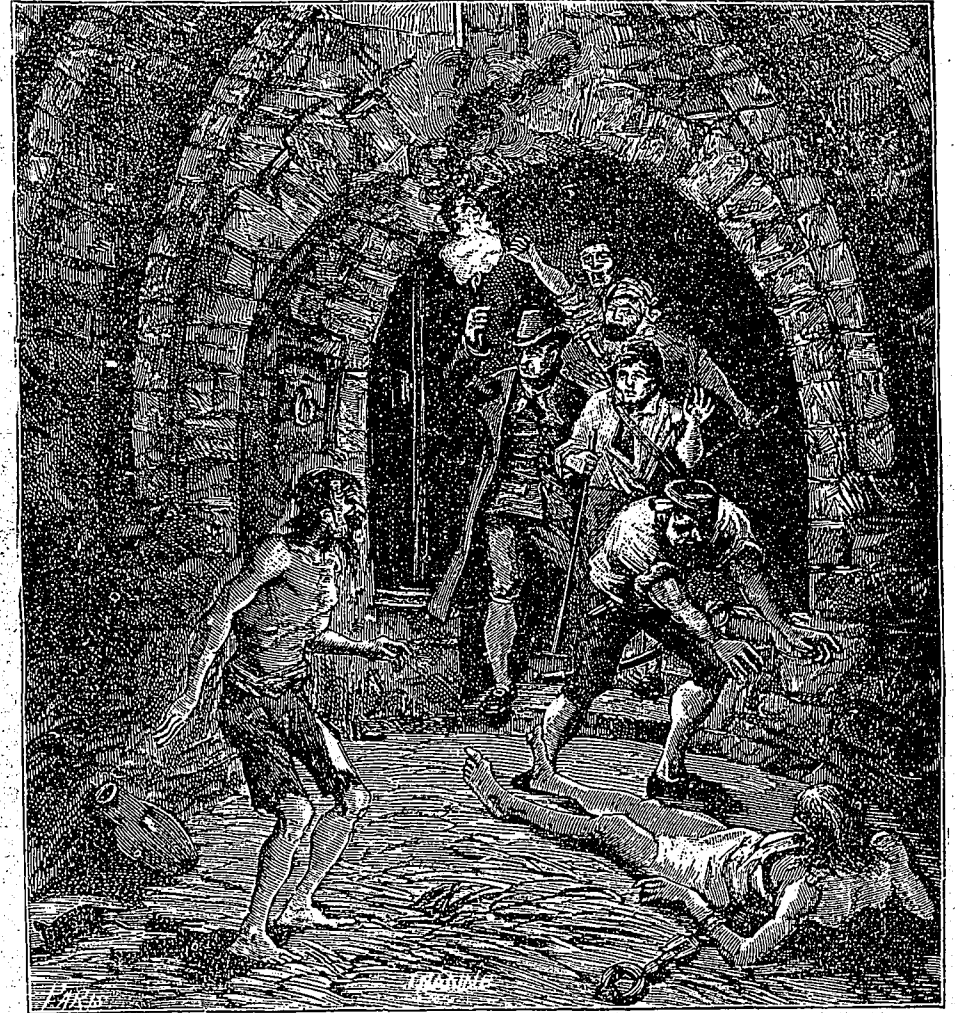
La multitude se presse, crie : Au Palais-Royal ! —C'est là qu'impitoyable dans son triomphe, elle veut juger les vaincus. “Allons au Palais-Royal” dit le prévôt en descendant les marches de l'Hotel de Ville : “Traître tu n'iras pas plus loin !” s'écrie un jeune homme inconnu en déchargeant sur lui son pistolet. La victime tombe, la foule la piétine, l'étouffe, tranche sa tête et la promène au bout d'une pique, comme tout à l'heure celle du malheureux gouverneur de la Bastille.

Mais arrivons au récit du combat qui devait faire tomber la Bastille aux mains des Parisiens. On sait que les gardes-françaises avaient déposé les armes, déclarant “qu'ils les avaient prises pour défendre la patrie et non pour l'opprimer.” En conséquence, c'étaient eux qui enseignaient à la nouvelle milice bourgeoise à se servir des fusils et des autres armes dont elle ignorait le maniement. De Saint-Denis s'étaient aussi échappés une foule de soldats qui, se mêlant aux groupes, distribuaient des cartouches et faisaient faire l'exercice, concurremment avec les gardes-françaises.

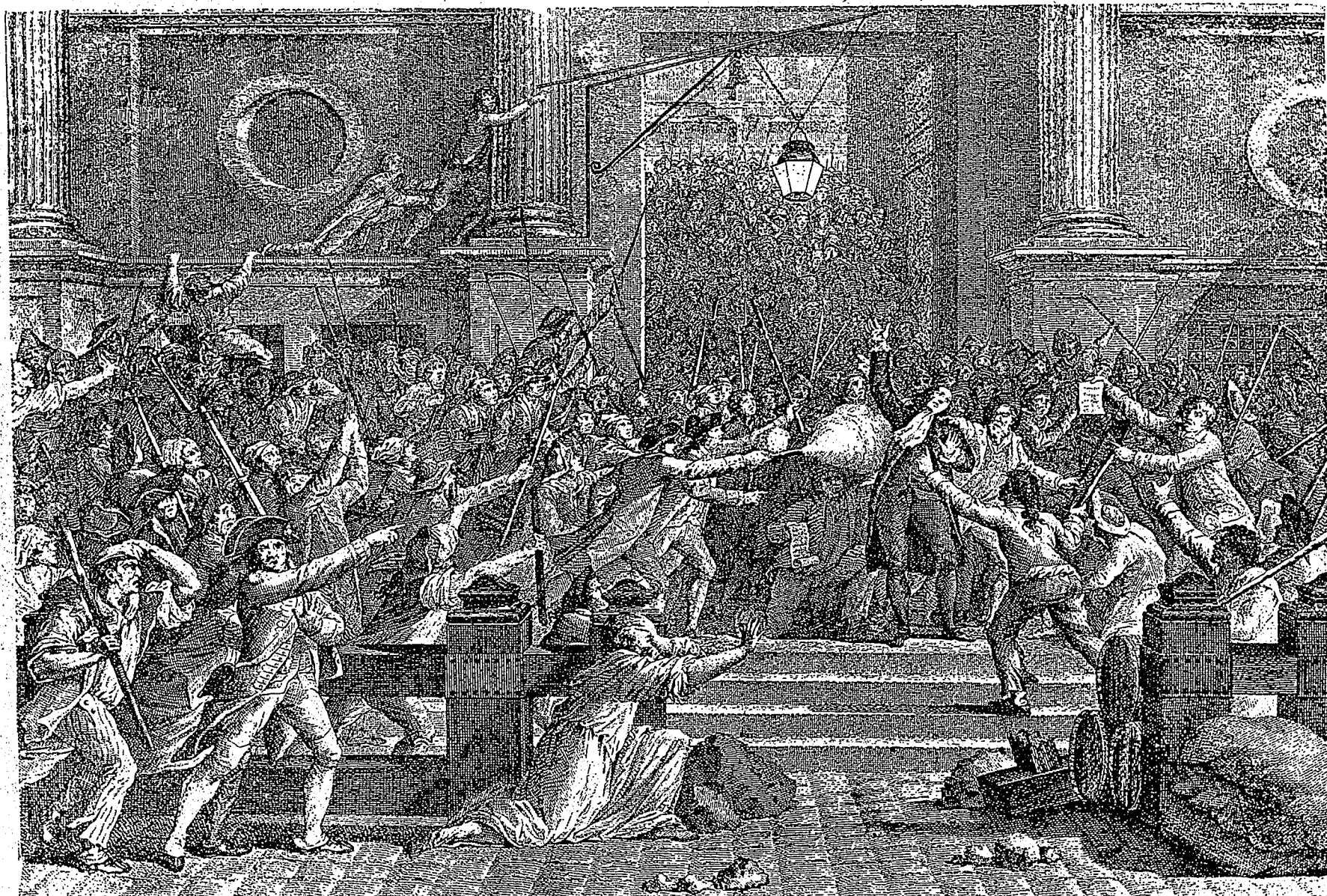
Mais si le peuple se disposait à la lutte, de son côté, le gouverneur de la Bastille, n'était pas resté inactif ; il avait reçu l'ordre de se défendre et de



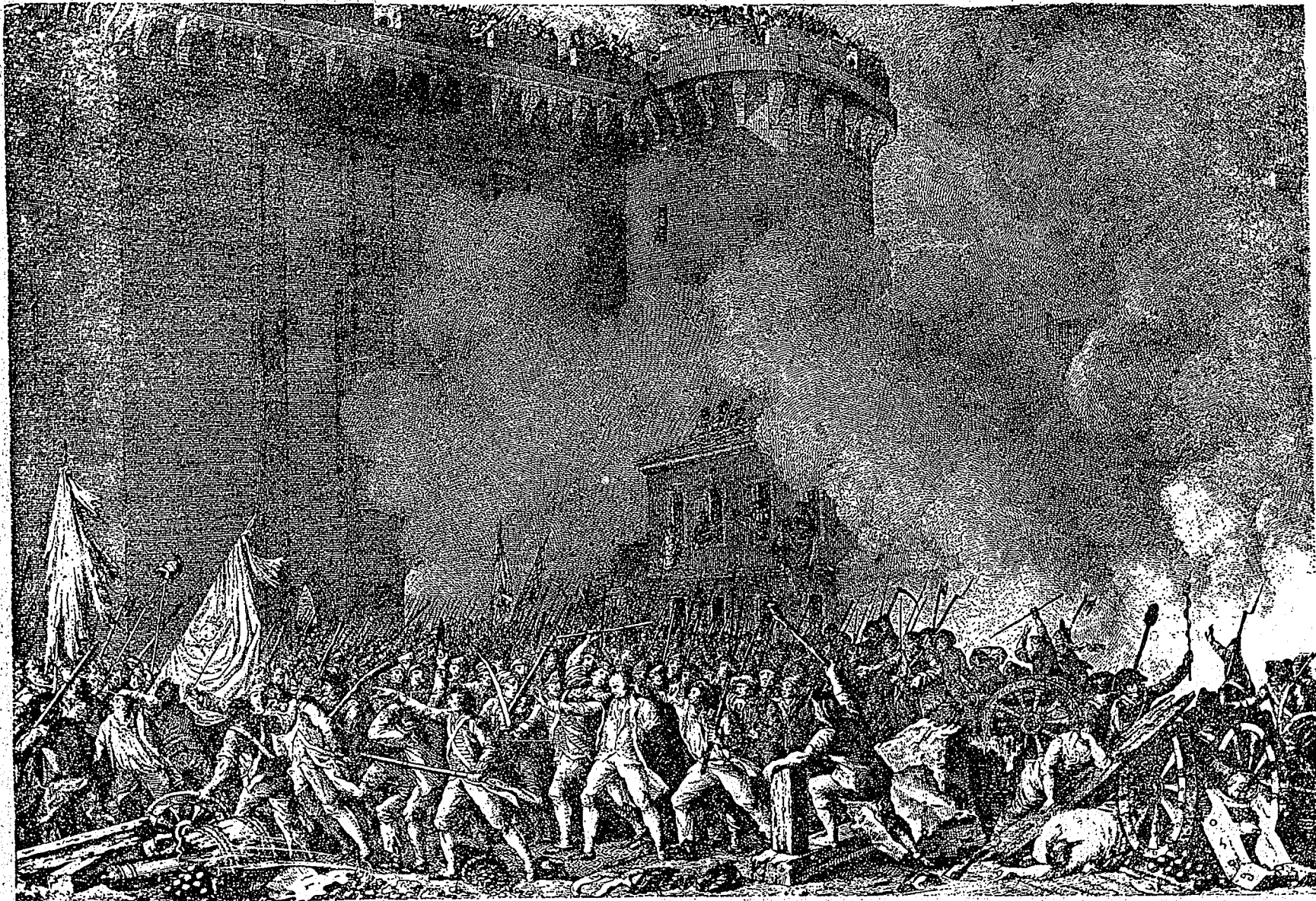
1789—23 Juin—Le pillage de la maison Reveillon.



1789—Les prisonniers de la Bastille délivrés le 14 Juillet.



14 Juillet 1789—Mort du Prevôt des Marchands. (D'après une gravure de l'époque.)



14 Juillet 1789—Mort du gouverneur de Launay. (D'après une gravure de l'époque.)

surveiller les rassemblements qui auraient l'air de menacer le château.

Il avait, en conséquence, mis la forteresse en état de défense. Les tours étaient garnies de 15 pièces de canon dont 11 de 8 livres et 4 de 4 livres de balles; ces pièces étaient montées sur des affûts et châssis marins et ne pouvaient avoir d'autre destination que celle de servir aux réjouissances publiques. Après une première décharge, les artilleurs ne pouvaient en faire une seconde sans être exposés au feu de la mousqueterie ennemie. Pour l'éviter, il aurait fallu recourir au moyen long et pénible des leviers pour reculer la pièce. Aussi, l'on avait placé dans la grande cour, en face de la porte d'entrée, trois autres pièces d'artillerie de campagne de 4 livres; ces pièces avaient été amenées de l'Arsenal quelque temps auparavant elles étaient chargées à mitraille. M. de Launay avait de plus fait tirer du magasin d'armes et entrer dans le château douze fusils de rempart, qu'on appelait alors les amusettes du comte de Saxe; ils portaient chacun une livre et demie de balles.

Il les avait fait préparer tous, mais il n'y en eut qu'un dont on put se servir, celui que les Suisses placèrent à un trou qu'ils pratiquèrent exprès, par ordre de l'officier qui les commandait, à la porte du grand pont du château.

La Bastille avait encore pour sa défense 400 biscaïens, 14 coffres de boulets sabotés (c'est-à-dire portant avec eux leur cartouche (15.000 cartouches, un certain nombre de boulets de calibre, 250 barils de poudre du poids de 125 livres chacun. Cette poudre avait été transportée dans la nuit du 12 au 13 de l'Arsenal à la Bastille par les Suisses de Salis-Samades. Elle fut d'abord déposée dans la cour, et le lendemain on la mit en grande partie dans le cachot de la tour de la Liberté; le reste fut porté dans la Sainte-Barbe située sur la plate-forme. Indépendamment de tous ces canons et de ces munitions de guerre, le gouverneur avait encore, le 10, fait porter sur les tours six voitures de pavés, de vieux fers, tuyaux de poêles, chenets, boulets qui n'étaient pas de calibre, etc., trouvés dans les fossés, et qu'il destina à défendre les ap-

proches du vieux pont, dans le cas où les munitions viendraient à manquer et où les assiégeants s'avanceraient de façon que le canon ne pût plus les atteindre, ce qui devait arriver, puisque malgré la précaution que M. de Launay avait prise de faire tailler pendant la nuit les embrasures de canon d'environ un pied et demi, les deux pièces placées à ces embrasures ne pouvaient être braquées plus près que sur le pont de l'avancé (une seule de ces pièces qu'on nommait les suédoises fut tirée.)



Le Marquis de Lafayette, commandant la Garde Nationale de Paris.

Quelques jours auparavant, on avait mis en état les ponts lévis, enlevé les garde-fous, afin qu'ils ne puissent servir à franchir le fossé lorsque les ponts seraient levés. (Ils avaient été transportés dans la cour du puits.)

On avait aussi transféré dans la troisième tour (celle de la Comté) le sieur Tavernier, qui était dans la première (celle de la Bazinière) pour pratiquer des meurtrières dans la chambre qu'il occupait, et à l'aide desquelles on put tirer sur le pont; cette espèce de barbacane était pratiquée dans l'une des anciennes fenêtres qui avaient été murées. On essaya d'y adapter un fusil de rempart, mais on ne put y parvenir, les ouvertures ne se trouvant pas assez larges pour son calibre.

Les provisions de bouche consistaient en deux sacs de farine et un peu de riz. Il y avait du bois, mais pas d'autre four qu'un four à pâtisserie, et d'autre eau que celle fournie par des conduits qui prenaient dans un bassin extérieur, et qu'on pouvait facilement intercepter.

Dès le matin du 14, après de vives sollicitations, quelques soldats, qui manquaient de tout dans l'intérieur du château, obtinrent la permission de sortir pour aller chercher des provisions de bouche.

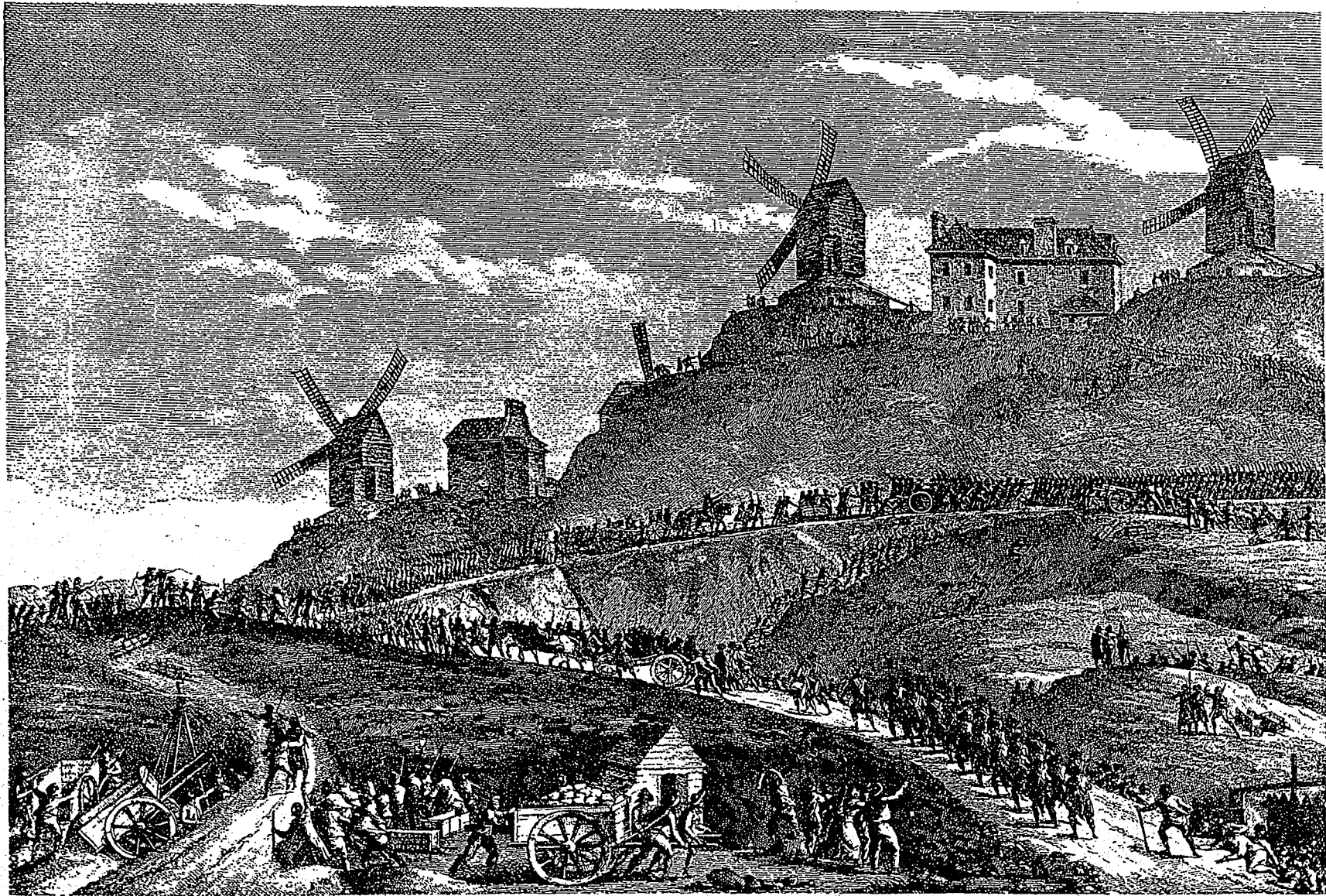
Deux d'entr'eux, dont un tambour, furent arrêtés par le peuple et conduits à l'Hotel-de-Ville, où on les interrogea, puis on les rendit à la liberté.

A propos de ces soldats, il faut reconnaître que, si le gouverneur avait pris certaines précautions de défense et réuni des armes et des munitions, il ne s'était guère inquiété de la garnison qui devait défendre le fort; car cette garnison se composait de 32 soldats du régiment de Salis-Samade, commandés par le lieutenant Louis de Flue, et de 82 soldats invalides, dont deux canonniers de la compagnie de Monsigny.

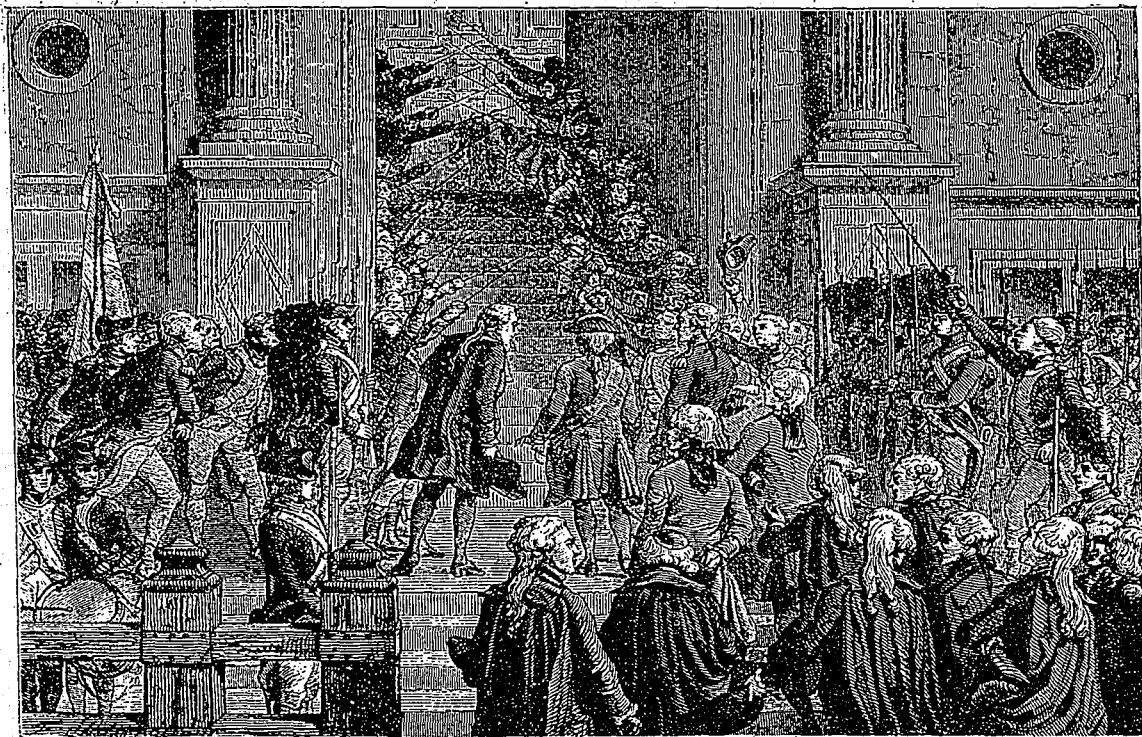
Le tout formait donc environ 115 hommes et l'on craignait une attaque!

M. de Lamartine a, dans *Les Girondins*, signalé cette incurie:

“Le marquis de Launay, dit-il, avait comme un pressentiment de l'attaque qu'il devait subir; néanmoins de la prise et de l'incendie de la manufacture Réveillon, il avait compris la force et la puissance des émotions populaires, et avait en même temps deviné que, tôt ou tard, la Bastille devait subir le choc d'un de ces terribles mouvements. Aussi, plusieurs fois, avait-il adressé à M. le maréchal de



15 Juillet 1789—Les Parisiens montant des canons sur les buttes Montmartre. (D'après une gravure de l'époque.)



LE ROI LOUIS XVI, entrant à l'Hotel-de-Ville.

Brogie et à ses lieutenants des demandes réitérées de renfort, auxquelles on ne fit droit qu'en envoyant un faible détachement de 25 soldats d'un régiment suisse, sous le commandement d'un officier nommé de Flue. On ne peut s'expliquer cette incurie du maréchal et de ses lieutenants ; ils auraient dû savoir que, quand on a la Bastille, il faut, en temps de révolution, une armée pour la garder."

Malgré qu'on connût ces détails, ce mot de Bastille avait tellement le privilège d'épouvanter, que le comité siégeant à l'Hotel-de-Ville n'était pas rassuré sur l'issue de la journée.

Il se disait que la forteresse était si colossale qu'une centaine d'hommes, abrités derrière les

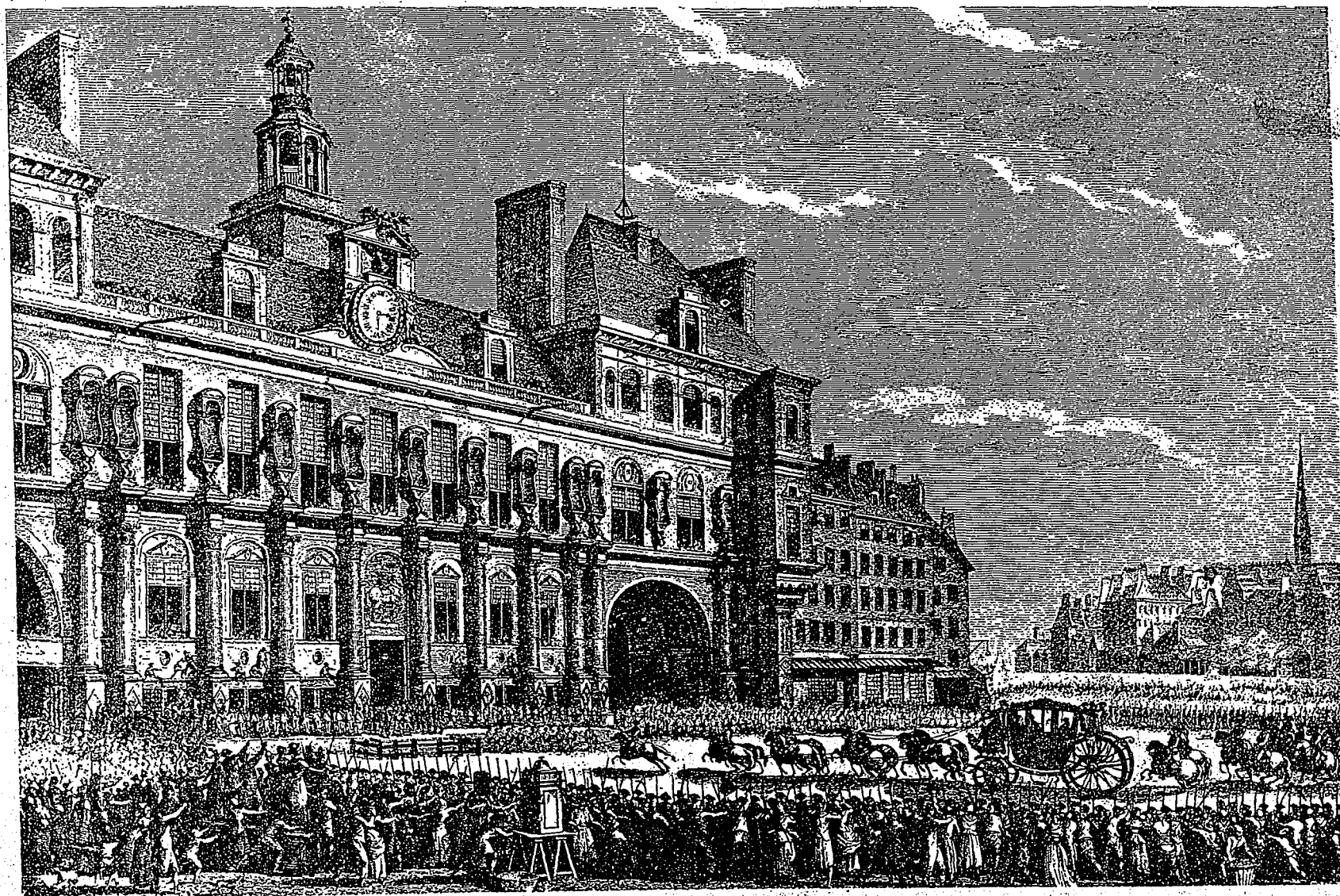
meurtrières et les doubles et triples grilles qui l'entouraient, pouvaient en toute sûreté faire un carnage affreux des assiégeants ; que la Bastille serait en réalité imprenable par le peuple qui n'avait ni le temps ni les moyens de faire un siège en règle, et que ses batteries pourraient aisément démolir le Marais, le quartier et le faubourg Saint-Antoine. En conséquence, désireux d'empêcher que le sang couât, il envoya une députation au gouverneur pour lui promettre qu'on ne l'attaquerait pas, s'il retirait ses canons et ne commençait pas les hostilités. Cependant la colonne armée, qui s'était détaché d'elle-même des masses compactes de l'Hotel-de-Ville, grossie en route, dans

la large rue Saint-Antoine, par tous les affluents des rues populaires de ce quartier arrivait lentement sous le canon de la forteresse, et bientôt deux cent mille hommes se trouvèrent aux environs de la Bastille.

A leur tête marchait une députation de la ville. La députation se composait de trois personnes. C'était un officier de police nommé Bellon, un sergent des gardes françaises nommé Chatou, et un sous-officier d'artillerie nommé Bellefond. Fiers de leur titre de parlementaires, ils traversèrent la foule, l'entraînèrent sur leurs pas et demandèrent au nom de la ville, à conférer avec le gouverneur. La première grille s'ouvrit à leur voix, et ils purent pénétrer jusqu'au bord du fossé, suivis d'une foule immense et tumultueuse qui s'était introduite par la grille ouverte. Le gouverneur, accompagné de ses officiers, parut sur l'autre bord du fossé ; il déclara qu'il n'accorderait l'entrée de la place qu'aux délégués, et consentit à livrer trois sous-officiers de la garnison en otage au peuple, qui craignait un piège pour les siens. Les délégués furent reçus à merveille par le marquis de Launay, qui les rassura sur ses intentions et les renvoya satisfaits de sa condescendance et de ses assurances. Le peuple, à leur sortie, rendit au gouverneur ses trois otages, après les avoir enivrés de ses caresses et disposés à la désobéissance si on leur commandait le feu.

Tout présageait une trêve ou une pacification entre les groupes rapprochés et témoins de cette entrevue, quand un nouveau parlementaire, animé d'une audace plus impérieuse, l'avocat au Parlement Thuriot de la Rozière, se présenta devant le pont-lévis, et obtint du marquis de Launay l'entrée de la place. Là, il somma le gouverneur de retirer les canons, de désarmer la forteresse et de remettre la place à la garde civique.

— Je viens au nom de la nation et de la patrie, dit-il, vous représenter, monsieur le gouverneur, que les canons braqués sur les tours causent beaucoup d'inquiétude dans Paris ; je suis chargé de vous prier de les faire descendre et de rassurer ainsi la population.



17 Juillet 1789—Arrivée du roi Louis XVI. à l'hôtel de Ville de Paris. (D'après une gravure de l'époque.)

—Ce que vous me demandez n'est pas en mon pouvoir, répondit M. de Launay ; ces pièces d'artillerie ont été de tout temps sur les tours, je ne pourrais les faire descendre qu'en vertu d'un ordre du roi. Néanmoins, le gouverneur sur la demande de M. de Rozière, consentit à le laisser pénétrer dans l'intérieur de la forteresse où se trouvaient les soldats ; l'envoyé de la ville les somma, toujours au nom de la nation et de la patrie, de changer la direction des canons braqués sur les tours et de se rendre. Il fut interrompu par le bruit des tambours qui battaient aux champs sur un signe de M. de Launay, afin de couvrir la voix de l'avocat, qui demanda alors de monter sur les tours ; le gouverneur l'accompagna pour lui prouver qu'il n'avait aucun mauvais dessein contre la ville ; en redescendant, Thuriot voulut de nouveau parler aux troupes, mais M. de Launay ne le lui permit pas :

—Votre mission est terminée, monsieur, lui dit-il, allez donc faire savoir au comité des électeurs de Paris que les soldats du roi sont les amis du peuple et les défenseurs de la patrie ; je vous jure qu'ils ne feront point usage de leurs armes, si l'on ne nous attaque pas. N'est-ce pas, messieurs ? ajouta-t-il en se tournant vers les officiers.

—Oui, nous le jurons, répondirent ceux-ci.

—Nous le jurons, répétèrent quelques soldats.

Alors Thuriot se retira en répétant qu'il rendait le gouverneur et les soldats responsables du sang versé.

Il était temps qu'il reparût, le peuple s'inquiétait de ne pas le voir revenir.

Soudain une nouvelle bande armée déboucha du faubourg Saint-Antoine en s'écriant :

—Nous voulons la Bastille, en bas la troupe !

Quelques-uns, s'introduisant par le petit toit d'un corps de garde, parvinrent à sauter dans la première cour et brisèrent à coups de haches les chaînes du pont-lévis.

A partir de ce moment la lutte s'engageait.

Tout à coup un coup de canon retentit ; c'était alors que la foule traversait le pont-lévis qui venait d'être abaissé et pénétrait dans la seconde cour.

La fusillade commença, les invalides tirèrent sur la foule qui se dispersa en criant :

—Trahison ! trahison !

Un groupe d'hommes s'efforçait de se faire jour à travers la place, portait sur un brancard le corps d'un soldat des gardes-françaises, atteint par un boulet, et dont le sang rougissait le pavé sous leurs pas. Lentement, ils traversèrent le faubourg, demandant vengeance pour cette victime, et allèrent déposer le brancard sur le perron de l'Hotel-de-Ville. A la vue de ce cadavre, la foule furieuse se précipita contre les murs de la forteresse.

“L'attaque, ainsi commencée, continue furieuse et acharnée. Des soldats aux gardes-françaises, des déserteurs des régiments de l'armée de Paris, des vétérans, des invalides accourent, revêtent des lambeaux d'uniformes et dirigent la foule, du droit de leur expérience. Un officier du régiment de la reine, Elie, est reconnu pour chef à ses insignes militaires, et chacun obéit à sa voix. Malgré tout, les projectiles n'atteignaient que les murs, puis le combat terminé, on reconnut que la garnison n'avait perdu qu'un seul homme nommé Fortuné, tué roide sur les tours, et que trois ou quatre soldats invalides avaient été blessés légèrement.

“Une deuxième députation des électeurs qui vient sommer de Launay de recevoir un détachement de la milice pour garder la place de concert avec la garnison, ne peut pénétrer jusqu'à lui. En ce moment, le peuple met le feu à plusieurs voitures de fumier pour incendier les bâtiments qui masquent la forteresse et pour asphyxier les assiégés.”

Cette députation était composée de MM. de la Vigne, l'abbé Faucher, Chignad, électeur, et Bottidout, député suppléant de Bretagne ; ces quatre commissaires se présentèrent trois fois et pénétrèrent jusque sous la voûte d'entrée du côté de la rue Saint-Antoine et furent témoins du carnage qui se faisait autour d'eux, tandis qu'ils donnaient lecture aux gens armés de l'arrêté suivant qui venait d'être pris à l'Hotel-de-Ville et qu'ils étaient chargés de transmettre au gouverneur de la Bastille.

“Le comité permanent de la milice parisienne, considérant qu'il ne doit y avoir à Paris aucune

force militaire qui ne soit sous la main de la ville, charge les députés qu'il adresse à M. le marquis de Launay, commandant de la Bastille, de lui demander s'il est disposé à recevoir dans cette place les troupes de la milice parisienne qui la garderont de concert avec les troupes qui s'y trouvent actuellement et qui seront aux ordres de la ville.

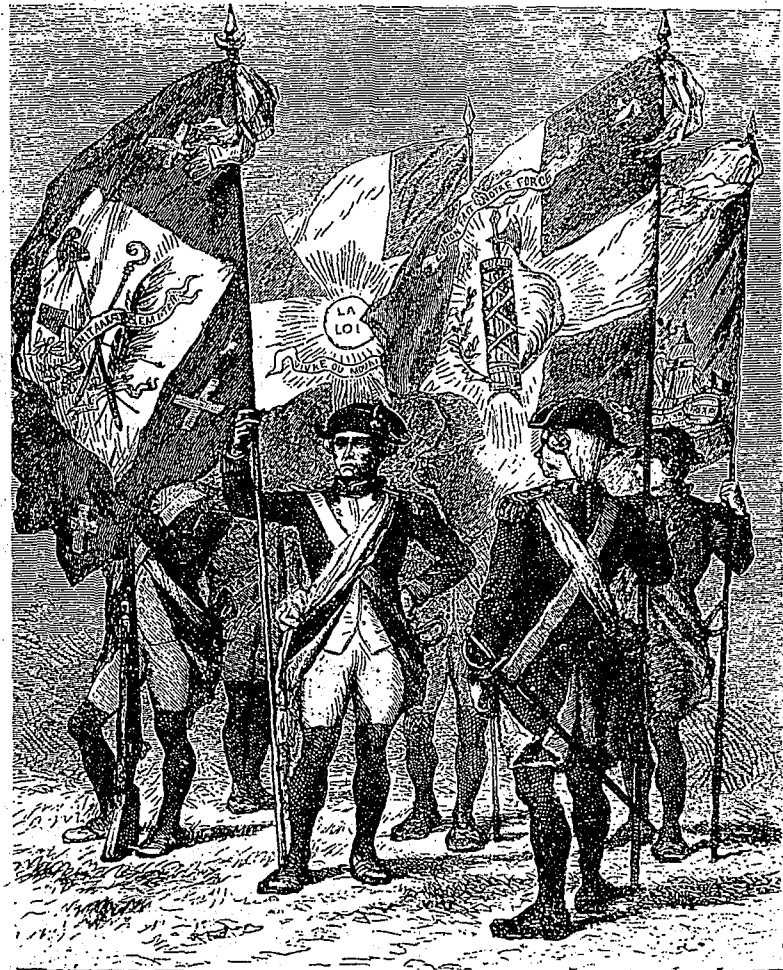
Fait à l'Hotel-de-Ville le 14 Juillet 1789, signé de Flesselles, prévôt des marchands et président du comité ; de la Vigne, président des électeurs.”

Enfin, une heure plus tard, on entendit du côté de l'Arseuil le bruit d'un tambour, accompagné de cris et d'acclamations ; et l'on aperçut un drapeau escorté par une foule immense de gens armés ; c'étaient des députés de la ville qui voulaient voir le gouverneur.

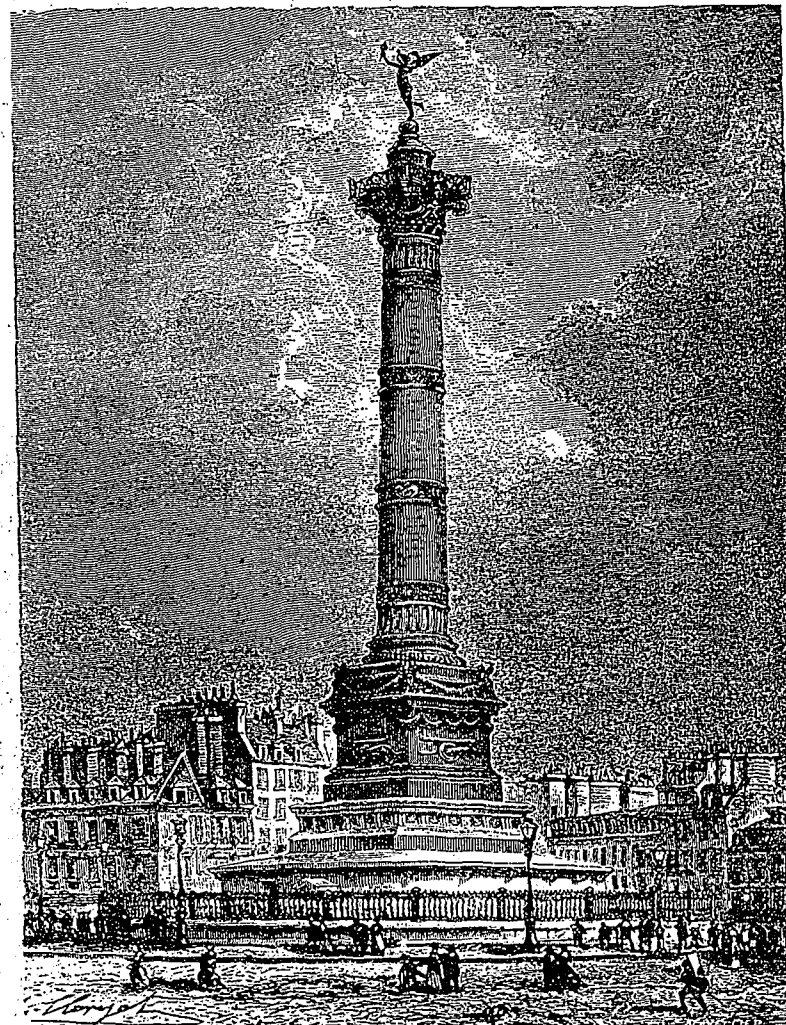
Celui-ci et les bas-officiers qui étaient alors sur les tours crièrent de faire avancer le drapeau et les députés et d'engager le peuple à se retirer dans la cour du passage. Au même instant, un bas-officier nommé Guyot de Fleville, pour prouver que l'intention de la garnison n'était pas de tirer, mit la crosse en l'air et engagea ses camarades à l'imiter ce qui fut fait.

Le peuple cessa son feu, et les députés entrèrent par la porte de bois, dans la cour du passage, et purent voir sur la plateforme un pavillon blanc en signe de paix.

Les députés restèrent dans la cour de l'Orme où ils se consultèrent, et finalement s'en retournèrent. C'était M. de Corny, assisté de M. de la Fleurie, du district des Filles-Saint-Thomas, de M. de Milliy, du même district, de M. de Beaubourg, de M. le comte de Piquot de Sainte-Honorine, de M. Boucheron, du district de Saint-Louis, de M. Contans, commissaire de police de la ville, de M. Joannon, qui portait le drapeau, de M. Six, architecte, et d'un tambour du régiment des gardes-françaises. M. de Corny, dans le rapport qu'il dressa à son retour, fit connaître que lui et ses collègues avaient dû se retirer, parce qu'au mépris des signaux de paix, ils avaient vu pointer une pièce de canon sur la cour de l'Orme—canon qui ne fut pas tiré, il est vrai—et qu'ils avaient reçu en même temps une



Porte-drapeaux de la Garde Nationale.



La Colonne de Juillet.

décharge de mousqueterie qui avait tué trois personnes à leurs pieds.

Le départ de la députation fut le signal de la reprise des hostilités.

La foule continua à tirer sans résultat sur les bas-officiers postés sur les tours, et commença à briser à coups de hache les portes du quartier.

Bientôt les gardes-françaises apparurent et placèrent dans la cour de l'Orme deux pièces de 4 et un canon plaqué en argent qu'on avait pris au garde-meuble et un mortier ; on plaça encore deux pièces à la porte qui communiquait au jardin de l'Arsenal.

Un coup de canon à mitraille fut alors tiré de la Bastille.

Mais le nombre des assiégeants augmentait toujours, et leurs canons tonnaient.

Par contre, le feu de la Bastille baissait sensiblement.

Vers quatre heures de l'après-midi, le gouverneur vivement sollicité par ses soldats de rendre la Bastille, et commençant à comprendre qu'il ne pouvait plus longtemps soutenir le siège, prit la mèche d'un canon de la cour intérieure pour mettre le feu aux poudres qui se trouvaient dans la tour de la Liberté et voulut faire sauter la Bastille, ce qui eut eu pour résultat de détruire une partie du faubourg Saint-Antoine et toutes les maisons qui avoisinaient la forteresse.

Mais deux bas-officiers, Fevrand et Béquard, instruits de ce dessein, s'y opposèrent et, la baïonnette à la main, ils repoussèrent le marquis de Launay de l'entrée de la tour et de celle de la sainte barbe.

Au reste, il eut été difficile au gouverneur de mettre son projet à exécution, car, affolé par ce qui se passait, il avait oublié de demander la clef des poudres qui se trouvait aux mains d'un porteclefs qui n'était nullement disposé à la lui livrer.

Tout le monde commençait à perdre la tête dans l'intérieur du château ; M. de Launay demandait conseil aux uns et aux autres et ne voyait d'autre parti à prendre que celui de faire sauter, plutôt que

de se faire exposer à être égorgé par le peuple à la fureur duquel on ne pouvait échapper.

Et ce qui, en effet, était bien de nature à donner à réfléchir au gouverneur, c'est que les assiégeants semblaient vouloir briser les murailles de la Bastille en se précipitant dessus avec rage ; ils se jetaient à travers la fusillade, et leur nombre était si grand, qu'ils devaient infailliblement arriver au but de leurs efforts.

— Nos corps combleront les fossés, avaient dit quelques-uns.

Et le gouverneur, en voyant cette myriade d'hommes acharnés à l'action, sentait bien que la partie était perdue ; ses soldats lui déclarèrent qu'il était impossible de résister plus longtemps, et qu'il fallait absolument faire monter le tambour sur les tours, pour rappeler les soldats et arborer le drapeau blanc, signe de capitulation.

Mais on n'avait pas de drapeau blanc. On était si loin de penser qu'il faudrait capituler ! De Launay arbora un mouchoir pour en tenir lieu.

Les sieurs Rouf et Roulard montèrent sur les tours, laissèrent le mouchoir et firent trois fois le tour de la plateforme en battant le rappel ; cela dura environ un quart-d'heure.

Le peuple tirait toujours, sans se soucier ni du drapeau ni du rappel.

Enfin, après que les deux invalides et le tambour furent redescendus, les assiégeants, voyant que la Bastille ne faisait plus feu d'aucun côté, s'avancèrent en faisant toujours des décharges jus qu'au pont de l'intérieur en criant ; Abaissez le pont !

Un officier suisse adressa la parole aux plus rapprochés de lui pour demander si l'on voulait accorder à la garnison de soit tir avec les honneurs de la guerre. On lui répondit que non, mais que d'ailleurs il fallait faire cette demande par écrit.

Il montra alors un papier, en le passant par une sorte de créneau qui se trouvait auprès du pont-lévis. On posa une grande planche sur le fossé et un sieur Réole s'avança vers la muraille, prit le papier et le remit à l'officier Elie qui le lut à haute voix.

Il contenait l'offre de se rendre et de déposer les armes contre la simple promesse de ne pas massacrer la troupe, et l'on terminait ainsi : "Nous avons vingt milliers de poudre, nous ferons sauter la garnison et tout le quartier si vous n'acceptez pas."

Elie n'hésita pas.

— Foi d'officier, nous l'acceptons, dit-il baissez vos ponts.

Au même instant un homme voulut également passer sur la planche, et avec un bâton armé, il tenta d'agrandir le trou par lequel on avait passé le papier, ou s'assurer de l'épaisseur du mur, mais il fit un faux mouvement et tomba dans le fossé.

— Abaissez le pont, crièrent plusieurs voix, il ne vous sera fait aucun mal.

Evidemment ceux qui parlaient de la sorte étaient de bonne foi.

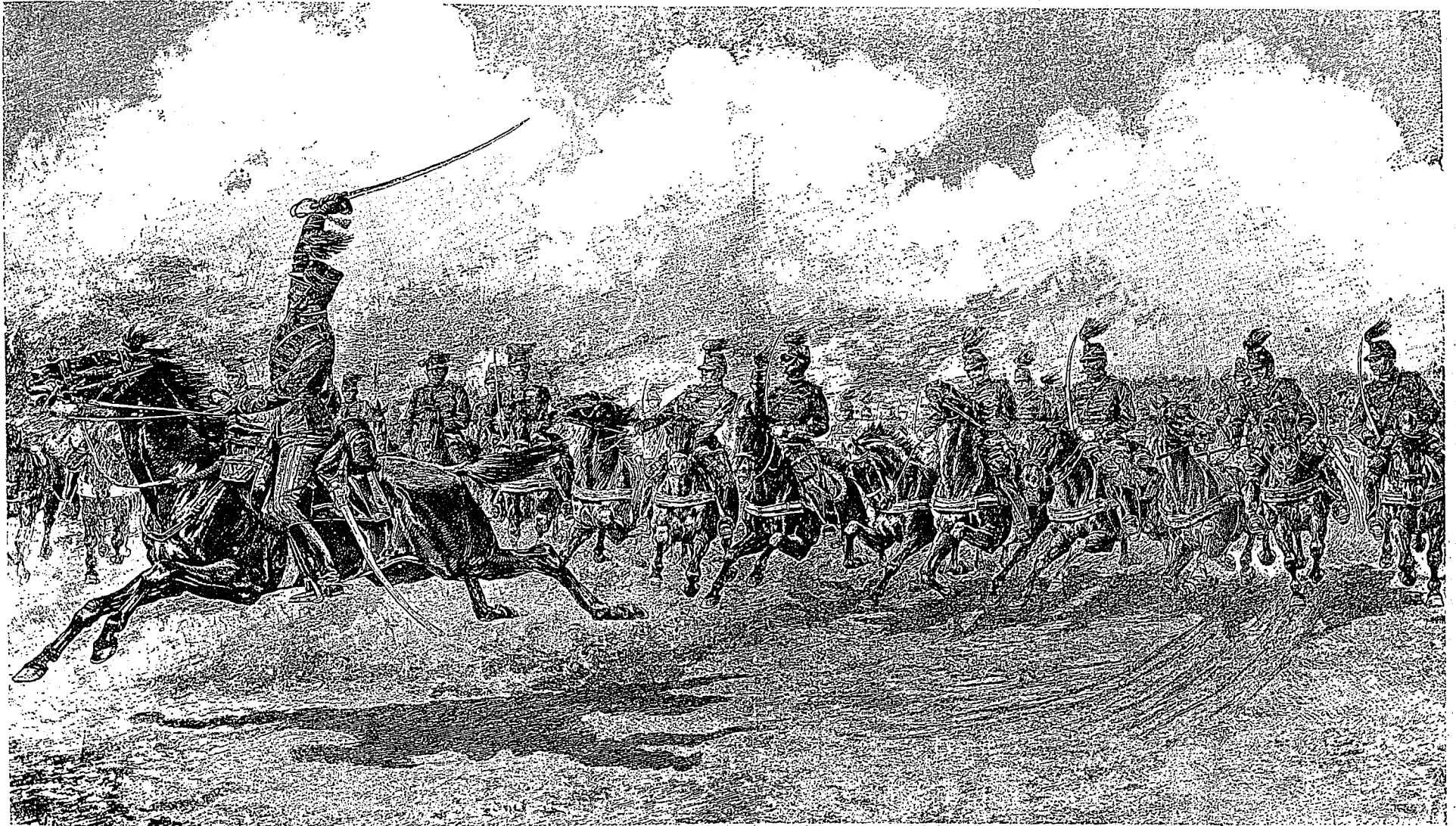
Le pont-lévis fut abaissé ; le gouverneur en avait donné la clef au caporal Gaiard.

Elie Maillard, fils d'un huissier à cheval, qu'on devait retrouver plus tard à l'Abbaye, Hullin, le futur général comte de l'Empire, et qui était alors attaché à la buanderie de la reine, Tournay, Réole Louis Morin, garçon boulanger, Imbert, horloger, passèrent.

Mais bientôt un torrent humain se précipita sur leurs pas et se jeta sur les soldats invalides qui avaient déposé leurs armes le long du mur, à droite en entrant.

Les Suisses, qui étaient du côté opposé, échappèrent à cette brusque agression ; ils étaient revêtus de sarraux de toile et on les prit pour des prisonniers. D'ailleurs, on ne les avait pas vus pendant l'action, ils étaient dans la cour, d'où ils faisaient un feu continu, tant par les créneaux que par les meurtrières qu'ils avaient pratiquées.

L'ivresse du combat était dans toutes les têtes ; aussitôt dans l'intérieur du château, ce fut à qui se donnerait la joie de casser tout, de briser les portes du logement des officiers, de détruire les meubles, de tout saccager ; mais pendant ce temps, nombre de gens qui étaient restés dans la cour extérieure tiraient sur ceux qui avaient pénétré dans l'intérieur, croyant qu'ils faisaient partie de la maison.



PARIS—La revue du 14 Juillet—La défilé de l'artillerie.

“ Monté au milieu des tours, rapporte le nommé Réole, dans son mémoire, pour faire voir à mes concitoyens que nous étions victorieux, un de mes amis que je tenais dans mes bras pour lui témoigner ma joie reçut une balle dans la bouche et tomba mort à mes pieds. C'est alors qu'on fit monter un garde-français sur un canon pour nous faire reconnaître et pour qu'on cessât le feu.”

De tous côtés, on demandait le gouverneur en proférant contre lui des menaces de mort, et le *Moniteur Universel* raconte ainsi qu'il suit comment il fut pris et mis à mort.

MM. Maillard, Cholat, le grenadier Arné et plusieurs des assaillants se disputent l'honneur d'avoir arrêté M. de Launay. Il n'était pas vêtu de son uniforme, il portait un frac gris avec un ruban ponceau ; lorsqu'on se précipita sur lui à la Bastille, sa main tenait une canne à épée qu'il dirigeait contre sa poitrine.

“ L'intrépide Arné la lui arracha. MM. Hullin, Elie et quelques autres se chargèrent de sa garde et parvinrent à le faire sortir de la Bastille, non sans éprouver les mauvais traitements du peuple dont le cri général le condamnait à mort. Ils prirent le chemin de l'Hotel de Ville, escortés d'une troupe nombreuse. M. Elie, en uniforme ouvrait la marche, portant la capitulation à la pointe de son épée.

“ Après lui venait M. Legris, gardes des impositions royales, qui ce jour-là et les suivants se signala par des actions de valeur ; ensuite M. Maillard portant le drapeau ; puis le gouverneur, tenu par MM. Hullin et Arné. Immédiatement après, marchait M. de Lépine, clerk de M. Morin, procureur au Parlement.

“ Telle était l'escorte de M. de Launay.

“ Presque tous ceux qui la composaient pensèrent être victimes de l'acharnement de la multitude contre leur prisonnier et de leur zèle à le défendre de la colère générale. Les uns lui arrachaient les cheveux, d'autres lui présentaient leur épée et voulaient le percer. Le malheureux saisi des angoisses de la mort, disait à Hullin :

“— Ah ! monsieur, vous m'avez promis de ne pas

m'abandonner ; restez avec moi jusqu'à l'Hotel de Ville.

“ Mais la fureur de la foule al'ait croissant, son aveugle irritation n'épargnait pas ceux qui escortaient le gouverneur, M. de Lépine reçut sur la tête un coup de crosse de fusil et fut contraint d'abandonner l'escorte à l'Orme Saint-Gervais, Hullin, lui-même, malgré sa vigueur et sa grande taille, ne put résister à la violence de la multitude. Epuisé par les efforts qu'il avait faits pour défendre M. de Launay, accablé de mauvais traitements, il fut obligé de quitter son prisonnier à la Grève pour prendre un peu de repos. A peine était-il assis que, tournant les yeux, il aperçut la tête de M. de Launay au bout d'un pique.

“ Les dernières paroles que le gouverneur prononça furent :

“— Ah ! mes amis, tuez-moi ! tuez-moi sur le champ, ne me faites pas languir !

“ Craignant qu'on ne lui enlevât sa victime, le peuple venait de l'égorger sur les marches de l'Hotel de Ville.”

Lamartine juge ainsi cette fin cruelle :

“ Telle fut la mort de M. de Launay. Victime de l'honneur, il ne rendit qu'avec le dernier soupir l'épée qui lui avait été confiée par son maître. La cour, l'armée, les royalistes, le peuple ont rejeté odieusement sur lui leur imprévoyance, leur lâcheté, leur sang. L'histoire n'écarte pas ainsi la responsabilité de la tête du vrai coupable pour inculper le seul innocent : il fit son devoir sans hésitation, il combattit sans espérance, il mourut sans faiblesse. Sa faute fut celle de la cour, du maréchal de Broglie, et de M. de Bezenval qui n'avaient su ni le secourir ni le relever de son poste.”

Pendant què cette scène tragique se passe sur la place de Grève, la foule cherche à s'emparer des autres officiers de la Bastille ; l'aide-major M. de Meray ; le lieutenant de compagnie des invalides M. Person ; un officier de même grade nommé Caron, et enfin, le major de Losnes.

Mais une voix s'élève pour les sauver.

— Eh quoi ! s'écrie-t-elle, votre première pensée est à la vengeance, quand elle devrait être à l'hu-

manité ? Vous songez à faire de ces instruments passifs du despotisme de nouvelles victimes au lieu de penser à délivrer celles de la tyrannie. La foule s'arrête devant ce cri humain, et quelques honnêtes gens en profitent pour se constituer les gardiens de ces hommes et les faire sortir de la Bastille pour les mener à l'Hotel de Ville ; déjà ils approchaient de la place de Grève lorsqu'une bande armée les assaillit ; le lieutenant Caron tombe percé de quatre coups de pique à travers les bras de ses défenseurs ; M. de Meray est renversé et immolé à l'angle de la rue des Tournelles ; à son tour le lieutenant Person est arraché à son escorte et tué sur le port au blé ; le major de Losnes, arrivé devant le passage voûté qui traversait alors l'Hotel de Ville, est assailli, pris, repris, disputé, déchiré entre ses défenseurs et ses assassins.

Revenons à la Bastille, où au milieu du tumulte, le sous officier Béquard, qui avait empêché le gouverneur de faire sauter la Bastille reçut deux coups d'épée et eut le poignet abattu d'un coup de sabre. Sa main fut portée en triomphe dans toutes les rues de Paris ; son cadavre fut enlevé de la Bastille et conduit à la Grève, où on le pendit.

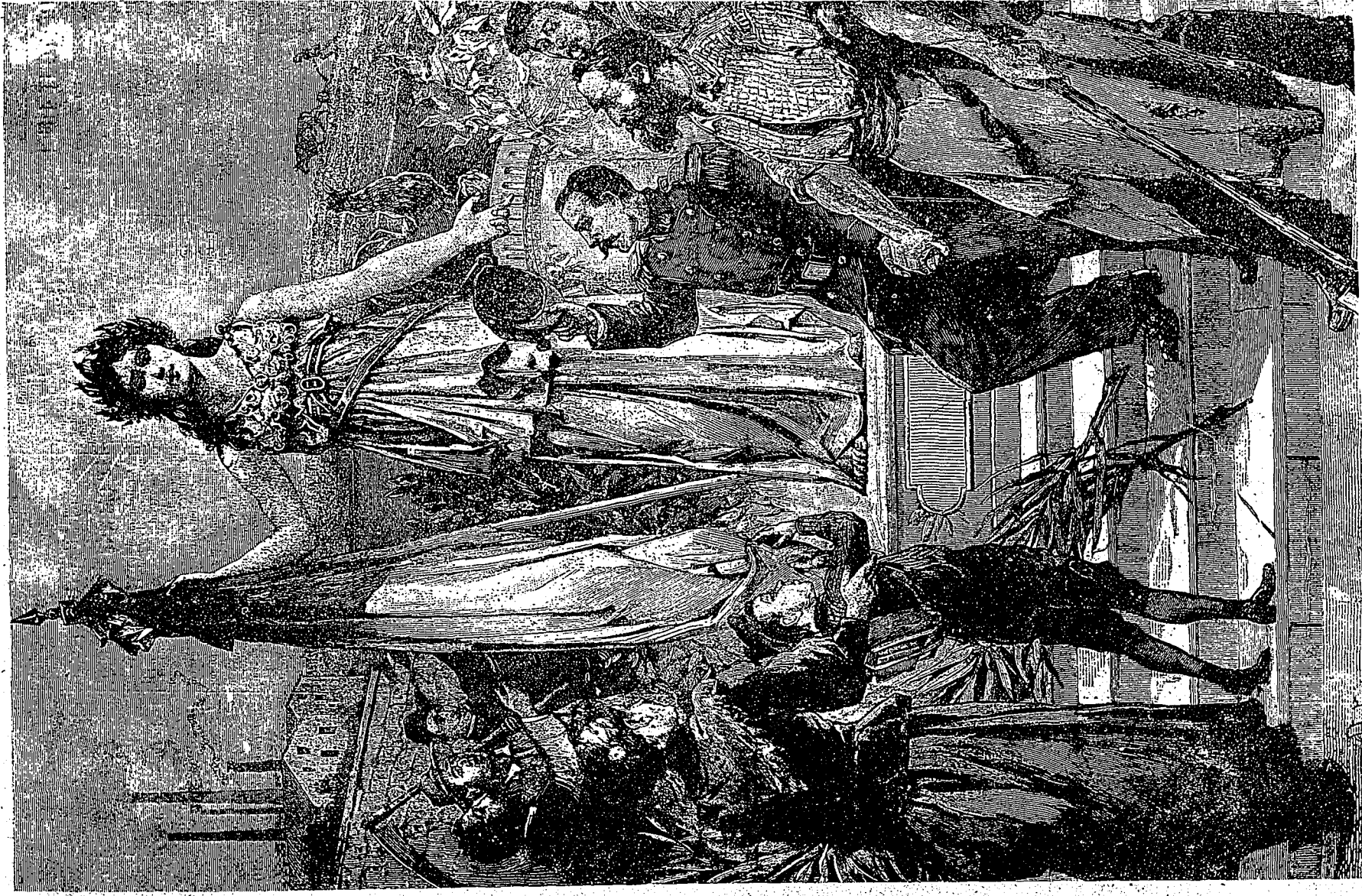
Quant aux soldats suisses et aux soldats invalides, ils furent sauvés ; 22 de ces derniers avaient été menés à l'Hotel de Ville et un officier leur dit :

— Vous avez fait feu sur vos concitoyens, vous méritez d'être perdus, et vous le serez sur-le-champ.

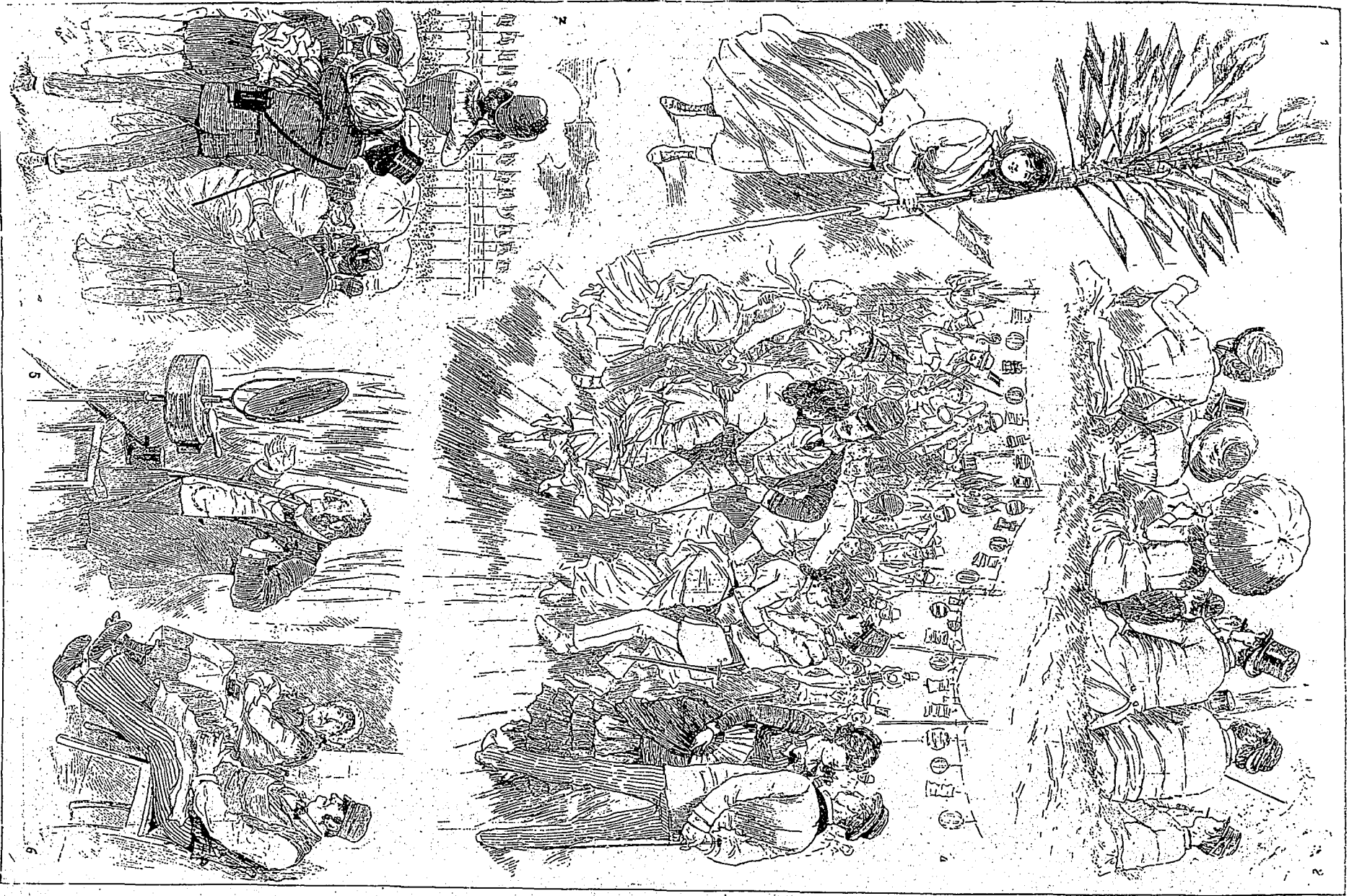
— Oui ! oui ! clamèrent les assistants, livrez-nous-les, que nous les pendions.

Mais les gardes-françaises qui avaient conquis la faveur populaire pendant cette journée, implorèrent leur grâce et purent l'obtenir. Le sergent Marqué fit placer les invalides et les Suisses au milieu du détachement de gardes-françaises qu'il commandait et les conduisit, par la place des Victoires, jusqu'à la caserne de la Nouvelle-France.

Les autres se dispersèrent dans les différents districts. En somme, la prise de la Bastille coûta aux assiégeants 80 morts et 88 blessés ; du côté des assiégés il n'y eut qu'un homme tué pendant le combat et six ou sept massacrés après la reddition.

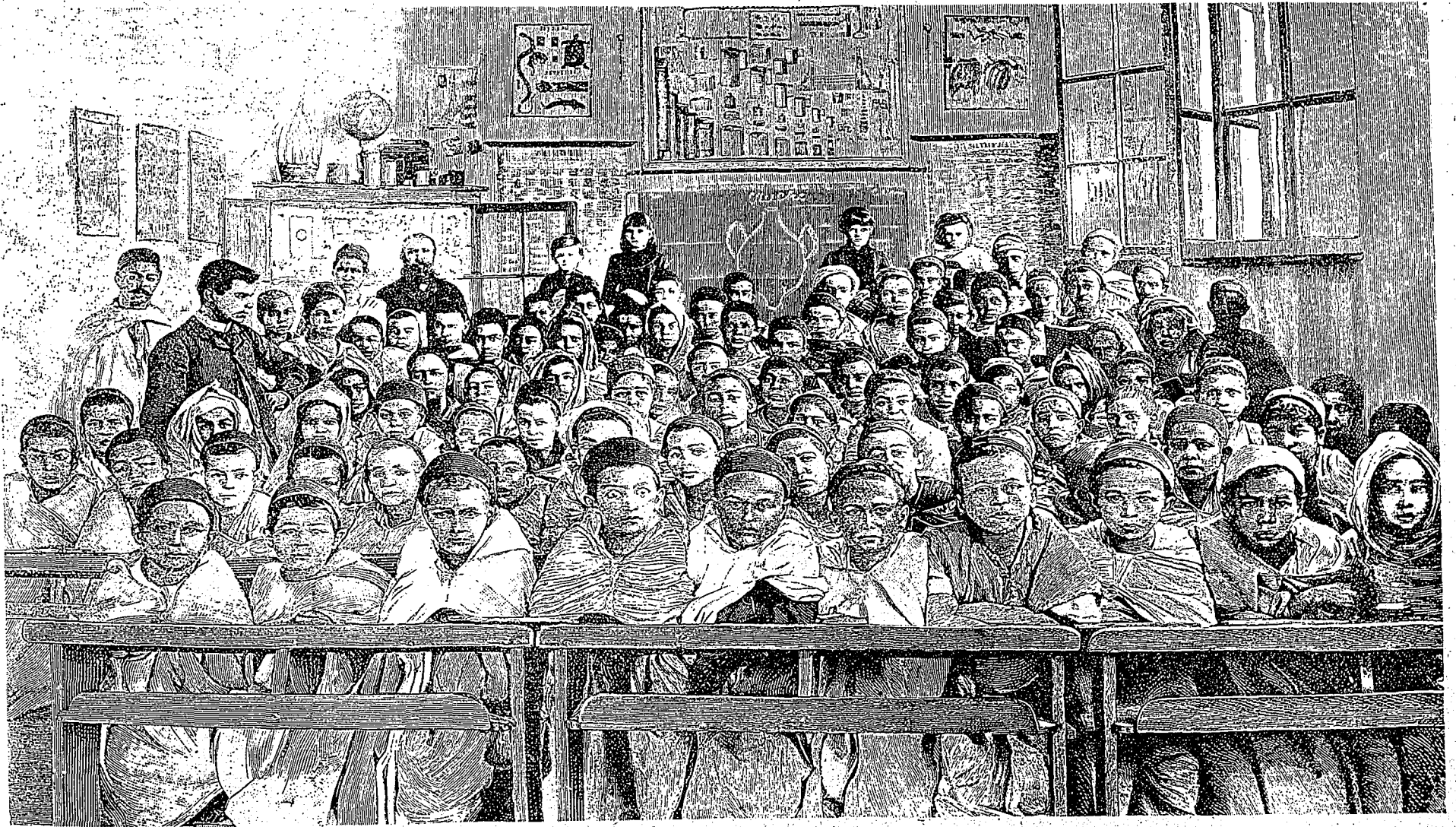


Le Salut à la France.



LE 14 JUILLET—SCÈNES PARISIENNES.

1. La vendeuse de drapeaux. 2 et 3. A la revue. 4. Bal sur une place publique. 5. Le nouveau décoré.
6. Deux qui en ont vu bien d'autres.



L'EXTENSION DE LA LANGUE FRANÇAISE—Une école française en Tunisie.

de la forteresse. Dans l'ivresse de la victoire on avait oublié les captifs enfermés dans la forteresse, et quand on y songea il fallut enfoncer les portes des chambres et des cachots ; les géoliers n'avaient plus leurs clefs, les vainqueurs les leur avaient prises pour les promener en triomphe dans les rues. Ces portes enfoncées, on trouva dans la tour de la Comté ; un fou appelé Tavernier, dans celle de la Bertaudière, un autre fou appelé de Whyte et le comte de Solage, qui depuis trente-deux ans était en captivité sur l'ordre de son père ; dans la tour de la Bazinière, deux faussaires, Pujade et Laroche ; dans la tour du Puits, un troisième faussaire, appelé la Caurège, et enfin, dans la tour du Coin, un quatrième faussaire du nom de Béchade.

En tout sept prisonniers.

Dans la matinée du 15 Juillet le bruit se répand que le gouvernement veut faire occuper les buttes Montmartre pour y établir des batteries et bombarder Paris. En moins d'une heure, bourgeois, artisans, gardes-français, soldats déserteurs, des femmes, des enfants se mêlent sur le chemin de la montagne, poussant des canons, traînant des voitures, amenant des chevaux, apportant des traits et des outils. La butte est escarpée, presque inaccessible... qu'importe ! le flot humain en moins de deux heures avait hissé les canons et les artilleurs étaient à leurs pièces bien fournies de poudre et de boulets.

Le peuple luttait contre les ministres et contre la Cour mais ne cessait pas pour cela d'aimer et de respecter le Roi. Les parisiens étaient convaincus qu'entre le Roi et eux, il n'y avait qu'un malentendu qui cesserait dès que les grands ne s'opposeraient plus à ce que le prince put entendre la vérité. "Que le roi vienne vivre parmi nous, comme un père bien-aimé au milieu de ses enfants," disaient-ils, "et la paix et le bonheur renaîtront au sein de la patrie moderne !"

Le monarque, en effet, put entrer en relations directes avec les représentants de son peuple et l'entente cordiale se fit aussitôt. Le premier mot du Roi — qu'on avait tenu tout un jour dans l'ignorance d'un fait aussi capital que la prise de la Bas-

tille — fut pour fixer sa visite à Paris au jeudi 16 Juillet. La nouvelle connue dès le mercredi soir, mit toute la ville en fête ; malheureusement on apprit le jeudi matin, que sur le conseil des grands, l'heure attendue était reculée d'un jour, la méfiance et la crainte altérèrent la sérénité des joyeux transports. *Le roi trompé, une cour perfide...* murmurait-on de groupe en groupe en appréhendant quelque coup de force inattendu de la part des ministres.

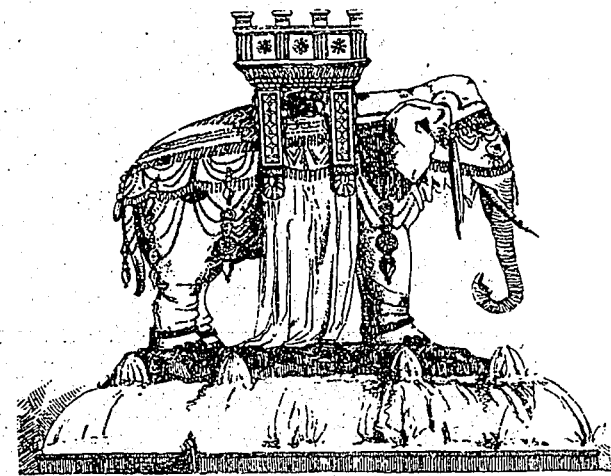
Cependant on organise à l'Hotel de Ville une réception à la fois respectueuse et imposante et dès l'aube du 17 Juillet, un million d'hommes se porte à la rencontre du roi. Deux cent cinquante mille citoyens, soldats de la veille, font en armes la haie entre Versailles et Paris. Enfin le roi paraît dans son carrosse qu'escortent les trois cents membres de l'Assemblée Nationale, et que précèdent les gardes-français traînant leurs canons.

De Versailles à l'Hotel de Ville, la marche dura neuf heures. Bailly récemment proclamé maire de Paris, dit à Louis XVI, en lui remettant les clefs de l'Hotel de Ville : "*Sire Henri IV avait reconquis son peuple ; ici c'est le peuple qui a reconquis son roi.*" C'était bien là le sentiment de tous et le roi répondit en un éloquent discours. La joie, l'émotion, les larmes envahirent tous les cœurs et tous les yeux ; la crainte et l'inquiétude firent place à des sentiments d'amour et d'espérance et le roi couvert de fleurs rentra à Versailles aux cris de Vive le roi ! Vive la nation !

* * *

Le 16 Juillet l'assemblée des électeurs arrêta à l'unanimité que la Bastille serait démolie jusque dans ses fondements. Le peuple avait commencé cette destruction le soir même. L'entrepreneur Palloy exécuta les travaux. Les pierres de la Bastille furent employées à la construction du pont de la Révolution. Palloy fit en outre exécuter avec les pierres de la forteresse quatre-vingt trois modèles en petit de la Bastille dont il fit hommage à chacun des départements. Les pierres de la Bastille devinrent à la mode ; elles figurèrent dans les

fêtes politiques, couvertes d'inscriptions et des femmes en portèrent de petits fragments sertis en bijoux. Le bois, le fer, le plomb furent également employés par Palloy à la fabrication d'une multitude d'objets, médaille pour les députés, épées, jouets d'enfants etc.



L'éléphant de la Bastille.

La Bastille rasée son emplacement servi de lieu de réunion et de salle de danse. Napoléon y fit ériger une fontaine publique, sous la forme d'un éléphant colossal ; le modèle en plâtre fut seul exécuté : il existait encore en 1830, lorsque le roi Louis-Philippe le fit démolir lors de l'érection de la colonne de la liberté, désignée sous le nom de colonne de Juillet, élevée en l'honneur des combattants morts pendant les journées de Juillet 1830, qui amenèrent la chute du roi Charles X, dernier frère de Louis XVI, et l'avènement de la branche d'Orléans.



BEAUX ARTS



LE PREMIER PAS — *Tableau de Gaetano Chierici.*

DEVINETTES.



Où donc est la vieille dame qui ennuit la société avec ses contes ?

Calino raconte à un ami les ennuis de son dernier voyage :

— Figurez-vous que, dans le wagon, je m'étais placé près d'une portière dont la vitre ne pouvait pas se relever. Ce qui fait que j'ai reçu tout le vent dans la figure.

— Il fallait changer de place !

— Avec qui ? j'étais tout seul dans le compartiment...

Au restaurant :

— Garçon, ces huitres manquent absolument de fraîcheur.

— Vous m'étonnez beaucoup, monsieur... Songez donc, le thermomètre marque en ce moment trois degrés au-dessous de zéro !...

Un de nos amis, en villégiature, s'assied à la table d'hôte d'une auberge et remarque, dans une carafe, deux superbes mouches.

Alors, pour faire changer l'eau, il dit à la patronne :

— Voilà deux pauvres bêtes qui ont l'air de bien s'ennuyer là-dedans.

La patronne simplement :

— *Fallait pas qu'à z-y-entrent !*

Et elle tourne les talons.



Voyez-vous cet insolent qui me dévisage avec sa lorgnette ?

On plaide en séparation :

Madame ne veut plus voir son époux.

— Pourquoi donc ? questionne le président.

— Je ne le savais pas si bête.

Le mari, interrompant avec vivacité :

— Je vous demande pardon, monsieur le président, elle le savait très bien.

Au banquet d'une exposition agricole de province :

— Messieurs, fait le président, nous avons fait les choses en grand. Autant d'invités, autant de vaillances !

A la gare :

— Messieurs les voyageurs, en voiture ! commande l'employé de service en fermant précipitamment les portières.

Tout à coup il heurte assez violemment un voyageur.

— Vous n'avez pas de mal ? lui demande-t-il en s'excusant.

— Si, j'en ai une ; elle est aux bagages !

Scène d'intérieur.— Monsieur, madame et belle-maman au coin du feu.

Monsieur (lisant). "Hier s'est éteint un brave homme pleuré des siens et de sa belle-mère. Le défunt, mari modèle, ne sortit pas une seule fois le soir, durant les 43 années de mariage..."

Belle-maman.— Entends-tu, Ursule ? 43 ans de mariage sans sortir une fois le soir ! Pas de cercle, pas d'amis...

Monsieur (reprenant sa lecture).— Il ne sortait pas même le jour ; l'infortuné était paralysé.

(Tableau. Jeu de physionomies.)



J'entends bien l'ouvrier qui travaille, mais je ne le vois pas ; où est-il ?

LE SON DU



PIANO KARN



Est d'une beauté rare, qui, se continuant avec force, les notes sont repercutées claires, vibrantes, le velouté charme l'oreille des plus délicats. Venez voir à notre magasin le modèle 1'96 et vous informer de nos prix.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

THIBAUT & SMITH

1687 Rue Notre Dame



FAUSSES DENTS sans PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posées sur de vieilles racines.
Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.
Dents extraites sans douleurs chez

J. G. A. GENDREAU, Dentiste

20 Rue St-Laurent

Tel. Bell 3015 MONTREAL

LA LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

Livres religieux, d'histoire, de sciences, de littérature, etc., etc., neufs et d'occasion. Nous importons d'Europe dans le plus bref délai, tous les ouvrages qui nous sont demandés. Livres Canadiens—Beliures de tous genres. Achat de Livres, lots de Livres et de Bibliothèques. Echanges de Livres.

U. ARCHAMBAULT

1617 Rue Notre Dame

Tel. Bell 1990

Catalogue expédié franco.

Fumez.....

LES

Cigares et les Cigarettes

CRÈME DE LA CRÈME ET

LAFAYETTE

De J. M. FORTIER

ROMEO PREVOST & CIE,

Comptables Auditeurs,

Liquidateurs et Fidei-Commissaires,

ARGENT A PRETER,

Achats de Debentures Municipales.

Batisse des Chars Urbains, CHAMBRES Nos. 41 et 42.
TELEPHONE BELL No. 815.

MONTREAL.

N. LÉVEILLÉ

Marchand Tailleur

Employé pendant 18 ans à la maison
L. C. DeTonnancourt.

138 1/2 RUE ST. LAURENT

MONTREAL

Toujours en magasin un grand assortiment de Draps,
Casimirs, Tweeds de première qualité et de
Patrons les plus nouveaux.

R. WILSON SMITH

Courtier en Valeurs de Placement

ACHETE ET VEND : Débentures Municipales, Bons du Gouvernement et Actions de Chemin de Fer, Valeurs de première classe convenables pour placements en fidéi-commis. TOUJOURS EN MAINS.

1724 Notre-Dame, Montreal.

E. PROVOST



MANUFACTURIER DE

POELES DE CUISINE EN ACIER SOLIDE

LES MIEUX FAITS D'APRÈS UN NOUVEAU MODÈLE.

No. 1018 Rue Amherst,

COIN DE LA RUE RACHEL

MONTREAL

LA COMPAGNIE DE



Photogravure Commerciale

A. S. BRODEUR, Dessinateur,

1560 Rue Notre Dame Montreal

Directeur-Gerant.

Gravures et Dessins pour Livres, Journaux ; pour l'Industrie et le Commerce, pour Factures ;
Cartes d'Affaires, Prospectus, Programmes, Affiches, Menus, etc., etc.



83, Rue Wolfe, 83

MONTREAL.

Champagne 'Couvert'

Le Meilleur Champagne



Importé au Canada

En Vente Partout, Essayez-le

SEULS AGENTS AU CANADA :

LAPORTE, MARTIN & CIE.

Epiciers en Gros, - MONTREAL.

Tout amateur devrait fumer les Cigares et
Cigarettes.

Aberdeen 10 cts.

Little Buck 5 cts.

Les meilleures marques du Canada

EN VENTE PARTOUT

Manufacturées par la

Blackstone Cigar Factory,

1200, 1202, 1204 Rue St. Laurent

MONTREAL.

THEO. A. GROTHE,

Horloger et Bijoutier

EN GROS ET EN DETAIL

95½ rue St. Laurent,

MONTREAL